

FICHER CTC81B10  
ZONED / NON - CONDENSEE



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction

### Partie 1

- Section 1 Information sur les chiffres
- Section 2 Information générale sur le fichier
- Section 3 Énoncé de déclaration PL/1
- Section 4 Image détaillée d'un enregistrement

### Partie 2

- Section A Contenu du fichier
- Section B Séquence des fichiers et définitions géographiques
  - 1) Séquence des fichiers des bandes sommaires du recensement de 1981
  - 2) Définitions géographiques
- Section C Présentation des régions géographiques
- Section D Renseignements supplémentaires
  - Confidentialité et arrondissement aléatoire
  - Échantillonnage et pondération
  - Qualité des données
  - Produits géographiques de référence
  - Produits de référence
- Section E Notes spéciales



## INTRODUCTION

### DOCUMENTATION POUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR BANDE MAGNÉTIQUE

Cette documentation est divisée en deux parties.

La partie 1 est disponible pour tous les fichiers sur bande produits à partir des microdonnées du recensement en utilisant le système d'extraction STATPAK.

La partie 2 est disponible seulement pour les fichiers des bandes sommaires du recensement et pour les requêtes spéciales sur bande qui sont produites par la Section du service-clients.

#### **Partie 1**

##### Introduction

Dans la documentation suivante, chacun des tableaux est identifié par l'expression "matrice de données" de même que chacune des caractéristiques ou variables telles l'âge, le sexe, etc., sont associées aux termes dimension ou indice. Chaque dimension est associée à plusieurs entrées; par exemple, la dimension sexe est associée aux entrées hommes, femmes, total.

La partie 1 est composée de quatre sections

##### La section 1 indique:

- que chaque matrice de données a un titre associé au nom de la matrice. Ce dernier est un code mnémonique ayant jusqu'à huit caractères. La documentation se réfère habituellement à un tableau à l'aide du code mnémonique;
- le nombre total de cellules de données d'une matrice;
- la plus grande valeur absolue de toute cellule de la matrice qui peut être utilisée pour la validation des données et à des fins de programmation.

##### Remarques:

Les cellules contiennent soit des valeurs intégrales soit des valeurs décimales. Le point décimal est virtuel.

En cas de dépassement de capacité dans une cellule, un message est imprimé dans la première section et à l'arrêt du programme, les autres sections peuvent ne pas être (ou être partiellement) imprimées.

##### La section 2 indique:

- l'information générale permettant le traitement informatique du fichier.

Lorsque nécessaire, une matrice peut être écrite sur plus d'un enregistrement logique. Dans ce cas, l'ordre dans lequel la matrice est divisée selon sa ou ses dimension(s) et effectivement écrite sur la bande magnétique est identifiée.

### La section 3 présente:

- l'énoncé de déclaration PL/1 - cet énoncé devrait surtout intéresser les utilisateurs qui désirent comprendre comment une matrice à plusieurs dimensions (par ex., l'âge selon le sexe et l'état matrimonial est une matrice à trois dimensions) est disposée dans un enregistrement linéaire séquentiel sur bande magnétique.

Chaque enregistrement logique débute par 52 caractères d'identification géographique (voir la section B). Dans le cas d'une matrice qui est divisée puis écrite en plusieurs enregistrements sur bande, l'identification des régions est suivie de l'identification de la ou des sous-matrice(s) ainsi que par le nom et la taille de la matrice. Puis viennent les entrées pour chaque dimension (indice) de la matrice.

### La section 4 présente:

- l'image détaillée d'un enregistrement du fichier;
- la partie identification qui est la même que dans l'énoncé de déclaration PL/1 (voir section 3);
- le contenu de chaque cellule ou zone associée au nom de la matrice auquel elle appartient, le format, la première et la dernière position de chaque zone de l'enregistrement, le nombre de multipléts (1 multiplétt = 8 bits = 1 ou 2 chiffres ou 1 caractère selon le format), la précision ou le nombre de chiffres emmagasinés ainsi que l'échelle lorsque c'est le cas, indiquant le nombre de décimales après le point. (Nota: Le point décimal est virtuel - non écrit sur bande.)

## Partie 2

### La section A présente:

- le titre des tableaux;
- les légendes (entrées ou niveaux de regroupement associés à chaque variable, par ex., sexe (3): hommes, femmes, total).

Nota: Cette section est disponible seulement avec la documentation des bandes sommaires du recensement.

### La section B présente:

- la séquence des fichiers et les définitions complètes de tous les codes géographiques qui existent sur le fichier.

### La section C présente:

- la structure géographique des fichiers des bandes sommaires et des microfiches pour chaque série produite aux termes du recensement de 1981.

La section D présente:

- une brève description de la méthodologie statistique et de la méthode pour assurer la confidentialité utilisée dans l'extraction des données de la base de microdonnées du recensement;
- une liste des manuels de référence qui offrent des renseignements plus détaillés sur quelques-uns des sujets brièvement décrits dans cette documentation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

DIVISION CANSIM  
Statistique Canada  
Ottawa, K1A 0Z8  
Tél.: (613) 995-0097  
995-7406

Note spéciale: Signe positif ou négatif

Si l'enregistrement des caractères est en format condensé, les quatre (4) derniers bits du dernier multiplet de la case de données contiennent le signe.

Si l'enregistrement des caractères est en format numérique (externe), le premier multiplet de la case de données contient le signe.

La section E présente:

- des renseignements sur la géographie ou les variables qui sont nécessaires pour interpréter les données.







SECTION 2

INFORMATION GÉNÉRALE DU FICHIER

Format:       ZONED      

Le nom du fichier est:       CTC81B10      

L'information relative à la disposition des données est:

Le format des enregistrements	=	<u>      FB      </u>
Longueur d'un enregistrement	=	<u>      1,780      </u>
Identification géographique	=	<u>      52      </u>
Longueur totale des cellules de données	=	<u>      1,728      </u>
La taille d'un bloc	=	<u>      10,680      </u>

Nombre de cellules pour un enregistrement	=	<u>      192      </u>
---	---	------------------------

Nombre total d'enregistrements écrits	=	<u>      5,121      </u>
---------------------------------------	---	--------------------------



#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
1	1	1	R REGION
2	1	2	RP REGION/PROVINCE
3	1	5	RCA REGION/PROVINCE/RMR-AR
4	2	2	P PROVINCE
5	3	5	CA REGION METROP. -AGGLOM. DE RECENSEMENT
6	6	12	CTPN NOMBRE DE SR/PSR
7	13	16	CT SECTEUR DE RECENSEMENT/SECTEUR DE RECENSEM
8	17	17	CASL SELECTEUR DE RMR-AR
9	18	18	CASZ TAILLE DE POPULATION DE RMR-AR
10	19	50	CANM NOM DE RMR/AR

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U (X) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B14 - POPULATION SELON LA LANGUE PARLEE A LA MAISON(14)  
 ET LE SEXE(3) - 1981

NOM	TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCETS/CELLULE
CTC81B14	NUMERIC	9	0	OCJET COMPLET A GAUCHE	9	
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION			
TOTAL						
11	53	61	TOTAL			
12	62	70	LANGUE MATERN ANGLAISE PARLEE A LA MAISON			
13	71	79	LANG MAT ANGLAISE - FRANÇ PARLEE A MAISON			
14	80	88	LANGUE MATERNELLE ANGLAISE			
15	89	97	LANG MAT FRANCAISE - ANGL PARLEE A MAISON			
16	98	106	LANGUE MATERN FRANCAISE PARLEE A MAISON			
17	107	115	LANGUE MATERNELLE FRANCAISE			
18	116	124	AUTRE LANGUE MAT - ANGLAISE A LA MAISON			
19	125	133	AUTRE LANGUE MAT - FRANCAISE A LA MAISON			
20	134	142	AUTRE LANGUE MATERNELLE PARLEE A MAISON			
21	143	151	AUTRE LANGUE MATERNELLE			
22	152	160	LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON			
23	161	169	LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON			
24	170	178	AUTRE LANGUE PARLEE A LA MAISON			
HOMME						
25	179	187	TOTAL			
26	188	196	LANGUE MATERN ANGLAISE PARLEE A LA MAISON			
27	197	205	LANG MAT ANGLAISE - FRANÇ PARLEE A MAISON			
28	206	214	LANGUE MATERNELLE ANGLAISE			
29	215	223	LANG MAT FRANCAISE - ANGL PARLEE A MAISON			
30	224	232	LANGUE MATERN FRANCAISE PARLEE A MAISON			

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U (X) \*  
 \*\*\*\*\*

#ZONE	#POS	DEBUT	#POS	FIN	DESCRIPTION
31	233		241		LANGUE MATERNELLE FRANCAISE
32	242		250		AUTRE LANGUE MAT - ANGLAISE A LA MAISON
33	251		259		AUTRE LANGUE MAT - FRANCAISE A LA MAISON
34	260		268		AUTRE LANGUE MATERNELLE PARLEE A MAISON
35	269		277		AUTRE LANGUE MATERNELLE
36	278		286		LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON
37	287		295		LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON
38	296		304		AUTRE LANGUE PARLEE A LA MAISON
					FEMME
39	305		313		TOTAL
40	314		322		LANGUE MATERN ANGLAISE PARLEE A LA MAISON
41	323		331		LANG MAT ANGLAISE - FRANCAISE A MAISON
42	332		340		LANGUE MATERNELLE ANGLAISE
43	341		349		LANG MAT FRANCAISE - ANGL PARLEE A MAISON
44	350		358		LANGUE MATERN FRANCAISE PARLEE A MAISON
45	359		367		LANGUE MATERNELLE FRANCAISE
46	368		376		AUTRE LANGUE MAT - ANGLAISE A LA MAISON
47	377		385		AUTRE LANGUE MAT - FRANCAISE A LA MAISON
48	386		394		AUTRE LANGUE MATERNELLE PARLEE A MAISON
49	395		403		AUTRE LANGUE MATERNELLE
50	404		412		LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON
51	413		421		LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON
52	422		430		AUTRE LANGUE PARLEE A LA MAISON

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B12 - POPULATION SELON LA LANGUE OFFICIELLE(S) ET LE  
 SEXE(3) - 1981

NOM	TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B12	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE		9
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION			
TOTAL						
53	431	439	TOTAL			
54	440	448	L'ANGLAIS SEULEMENT			
55	449	457	LE FRANCAIS SEULEMENT			
56	458	466	L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS			
57	467	475	NI ANGLAIS NI FRANCAIS			
HOMME						
58	476	484	TOTAL			
59	485	493	L'ANGLAIS SEULEMENT			
60	494	502	LE FRANCAIS SEULEMENT			
61	503	511	L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS			
62	512	520	NI ANGLAIS NI FRANCAIS			
FEMME						
63	521	529	TOTAL			
64	530	538	L'ANGLAIS SEULEMENT			
65	539	547	LE FRANCAIS SEULEMENT			
66	548	556	L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS			
67	557	565	NI ANGLAIS NI FRANCAIS			

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU : CTC81B13 - POPULATION SELON L'ORIGINE ETHNIQUE(12) ET LE  
 SEXE(3) - 1981

NOM TABLEAU    FORMAT    #ENTIERS    #DECIMALES    SIGNE    OCTETS/CELLULE  
 CTC81B13        NUMERIC        9            0        OCTET COMPLET A GAUCHE        9  
 #ZONE    #POS DEBUT    #POS FIN    DESCRIPTION

TOTAL

68	566	574	TOTAL
69	575	583	BRITANNIQUE
70	584	592	FRANCAIS
71	593	601	HOLLANDAIS (NEERLANDAIS)
72	602	610	ALLEMAND
73	611	619	ITALIEN
74	620	628	AUTOCHTONES
75	629	637	POLONAIS
76	638	646	SCANDINAVE
77	647	655	UKRAINIEN
78	656	664	AUTRES ORIGINES UNIQUES
79	665	673	ORIGINES MULTIPLES
HOMME			
80	674	682	TOTAL
81	683	691	BRITANNIQUE
82	692	700	FRANCAIS
83	701	709	HOLLANDAIS (NEERLANDAIS)
84	710	718	ALLEMAND
85	719	727	ITALIEN
86	728	736	AUTOCHTONES
87	737	745	POLONAIS

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

#ZONE	#POS	DEBUT	#POS	FIN	DESCRIPTION
88	746	754	754	754	SCANDINAVE
89	755	763	763	763	UKRAINIEN
90	764	772	772	772	AUTRES ORIGINES UNIQUES
91	773	781	781	781	ORIGINES MULTIPLES
					FEMME
92	782	790	790	790	TOTAL
93	791	799	799	799	BRITANNIQUE
94	800	808	808	808	FRANCAIS
95	809	817	817	817	HOLLANDAIS (NEERLANDAIS)
96	818	826	826	826	ALLEMAND
97	827	835	835	835	ITALIEN
98	836	844	844	844	AUTOCHTONES
99	845	853	853	853	POLONAIS
100	854	862	862	862	SCANDINAVE
101	863	871	871	871	UKRAINIEN
102	872	880	880	880	AUTRES ORIGINES UNIQUES
103	881	889	889	889	ORIGINES MULTIPLES

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B14 - POPULATION SELON LE LIEU DE NAISSANCE(11) ET LE  
 SEXE(3) - 1981

NOM TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B14	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION		
TOTAL					
104	890	898	POPULATION TOTALE		
105	899	907	NEE DANS LA PROVINCE DE RESIDENCE		
106	908	916	NEE DANS UNE AUTRE PROVINCE		
107	917	925	NEE AU CANADA		
108	926	934	NEE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE		
109	935	943	NEE: AMERIQUE CENTRALE ET AMERIQUE DU SUD		
110	944	952	NEE AU ROYAUME-UNI		
111	953	961	NEE EN AUTRE EUROPEEN		
112	962	970	NEE EN ASIE		
113	971	979	NEE EN AUTRES		
114	980	988	NEE EN DEHORS DU CANADA		
HOMME					
115	989	997	POPULATION TOTALE		
116	998	1006	NEE DANS LA PROVINCE DE RESIDENCE		
117	1007	1015	NEE DANS UNE AUTRE PROVINCE		
118	1016	1024	NEE AU CANADA		
119	1025	1033	NEE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE		
120	1034	1042	NEE: AMERIQUE CENTRALE ET AMERIQUE DU SUD		
121	1043	1051	NEE AU ROYAUME-UNI		
122	1052	1060	NEE EN AUTRE EUROPEEN		
123	1061	1069	NEE EN ASIE		

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
124	1070	1078	NEE EN AUTRES
125	1079	1087	NEE EN DEHORS DU CANADA
			FEMME
126	1088	1096	POPULATION TOTALE
127	1097	1105	NEE DANS LA PROVINCE DE RESIDENCE
128	1106	1114	NEE DANS UNE AUTRE PROVINCE
129	1115	1123	NEE AU CANADA
130	1124	1132	NEE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE
131	1133	1141	NEE: AMERIQUE CENTRALE ET AMERIQUE DU SUD
132	1142	1150	NEE AU ROYAUME-UNI
133	1151	1159	NEE EN AUTRE EUROPEEN
134	1160	1168	NEE EN ASIE
135	1169	1177	NEE EN AUTRES
136	1178	1186	NEE EN DEHORS DU CANADA

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B15 - POPULATION NEE EN DEHORS DU CANADA SELON LA  
 PERIODE D'IMMIGRATION(7) ET LE SEXE(3) - 1981

NOM TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B15	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION		
TOTAL					
137	1187	1195	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA		
138	1196	1204	PERIODE D'IMMIGRATION AVANT 1945		
139	1205	1213	PERIODE D'IMMIGRATION 1945-1954		
140	1214	1222	PERIODE D'IMMIGRATION 1955-1969		
141	1223	1231	PERIODE D'IMMIGRATION 1970-1977		
142	1232	1240	PERIODE D'IMMIGRATION 1978-1981		
143	1241	1249	NON-IMMIGRANT		
HOMME					
144	1250	1258	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA		
145	1259	1267	PERIODE D'IMMIGRATION AVANT 1945		
146	1268	1276	PERIODE D'IMMIGRATION 1945-1954		
147	1277	1285	PERIODE D'IMMIGRATION 1955-1969		
148	1286	1294	PERIODE D'IMMIGRATION 1970-1977		
149	1295	1303	PERIODE D'IMMIGRATION 1978-1981		
150	1304	1312	NON-IMMIGRANT		
FEMME					
151	1313	1321	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA		
152	1322	1330	PERIODE D'IMMIGRATION AVANT 1945		
153	1331	1339	PERIODE D'IMMIGRATION 1945-1954		
154	1340	1348	PERIODE D'IMMIGRATION 1955-1969		
155	1349	1357	PERIODE D'IMMIGRATION 1970-1977		

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E  
 \* D E S C R I P T I O N , D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
156	1358	1366	PERIODE D'IMMIGRATION 1978-1981
157	1367	1375	NON-IMMIGRANT

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B16 - POPULATION SELON LA RELIGION(10) ET LE SEXE(3) -  
 1981

NOM TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B16	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION		
TOTAL					
158	1376	1384	TOTAL		
159	1385	1393	CATHOLIQUE		
160	1394	1402	EGLISE UNIE		
161	1403	1411	ANGLICANE		
162	1412	1420	PROTESTANTE		
163	1421	1429	ORTHODOXE ORIENTALE		
164	1430	1438	JUIVE		
165	1439	1447	AUCUNE PREFERENCE RELIGIEUSE INDIQUEE		
166	1448	1456	NON CHRETIENNE ORIENTALE		
167	1457	1465	AUTRES		
HOMME					
168	1466	1474	TOTAL		
169	1475	1483	CATHOLIQUE		
170	1484	1492	EGLISE UNIE		
171	1493	1501	ANGLICANE		
172	1502	1510	PROTESTANTE		
173	1511	1519	ORTHODOXE ORIENTALE		
174	1520	1528	JUIVE		
175	1529	1537	AUCUNE PREFERENCE RELIGIEUSE INDIQUEE		
176	1538	1546	NON CHRETIENNE ORIENTALE		
177	1547	1555	AUTRES		

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
178	1536	1564	TOTAL
179	1565	1573	CATHOLIQUE
180	1574	1582	EGLISE UNIE
181	1583	1591	ANGLICANE
182	1592	1600	PROTESTANTE
183	1601	1609	ORTHODOXE ORIENTALE
184	1610	1618	JUIVE
185	1619	1627	AUCUNE PREFERENCE RELIGIEUSE INDIQUEE
186	1628	1636	NDN CHRETIENNE ORIENTALE
187	1637	1645	AUTRES

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U ( X ) \*  
 \*\*\*\*\*

TITRE DU TABLEAU: CTC81B17 - POPULATION NEE EN DEHORS DU CANADA SELON L'AGE A  
 L'IMMIGRATION(5) ET LE SEXE(3) - 1981

NDM	TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B17		NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9
#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION			
TOTAL						
188	1646	1654	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA			
189	1655	1663	O-4 ANS			
190	1664	1672	5-19 ANS			
191	1673	1681	20 ANS ET PLUS			
192	1682	1690	NON-IMMIGRANT			
HOMME						
193	1691	1699	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA			
194	1700	1708	O-4 ANS			
195	1709	1717	5-19 ANS			
196	1718	1726	20 ANS ET PLUS			
197	1727	1735	NON-IMMIGRANT			
FEMME						
198	1736	1744	POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA			
199	1745	1753	O-4 ANS			
200	1754	1762	5-19 ANS			
201	1763	1771	20 ANS ET PLUS			
202	1772	1780	NON-IMMIGRANT			

```

*****
* F I C H I E R   S O M M A I R E   C R E E *
*   D E S C R I P T I O N   P L I *
*   D E S   E N R E G I S T R E M E N T S *
*****

```

DCL 1 CTC81B10

```

5 R          CHAR( 1)
5 P          CHAR( 1)
5 CA        CHAR( 3)
5 CTPN      CHAR( 7)
5 CT        CHAR( 4)
5 CASL      CHAR( 1)
5 CASZ      CHAR( 1)
5 CANM      CHAR(32)
5 FILL1     CHAR( 2)
5 CTC81B11  ( 3, 14) PICTURE 'S( 9)9V(O)9',

```

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITTE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITTE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 LANGUE MATERN ANGLAISE PARLEE A LA MAISON

3 LANG MAT ANGLAISE - FRANÇ PARLEE A MAISON

4 LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

5 LANG MAT FRANCAISE - ANGL PARLEE A MAISON

```

*****
* F I C H I E R   S O M M A I R E   C R E E *
*   D E S C R I P T I O N   P L I   *
*   D E S   E N R E G I S T R E M E N T S   *
*****
6  LANGUE MATERN FRANCAISE PARLEE A MAISON

```

7 LANGUE MATERNELLE FRANCAISE

8 AUTRE LANGUE MAT - ANGLAISE A LA MAISON

9 AUTRE LANGUE MAT - FRANCAISE A LA MAISON

10 AUTRE LANGUE MATERNELLE PARLEE A MAISON

11 AUTRE LANGUE MATERNELLE

12 LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON

13 LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON

14 AUTRE LANGUE PARLEE A LA MAISON

```

5 CTG81812 ( 3, 5) PICTURE 'S( 9)9V(O)9',

```

\*/

```

/* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

```

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

```

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2

```

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 L'ANGLAIS SEULEMENT

3 LE FRANCAIS SEULEMENT

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N P L I \*  
 \* D E S E N R E G I S T R E M E N T S \*  
 \*\*\*\*\*

4 L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS

5 NI ANGLAIS NI FRANCAIS

5 CTC81B13 ( 3, 12)

PICTURE 'S( 9)9V(O)9',

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 BRITANNIQUE

3 FRANCAIS

4 HOLLANDAIS (NEERLANDAIS)

5 ALLEMAND

6 ITALIEN

7 AUTOCHTONES

8 POLONAIS

9 SCANDINAVE

10 UKRAINIEN

\*/

```

*****
* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E *
*   D E S C R I P T I O N   P L I   *
*   D E S   E N R E G I S T R E M E N T S   *
*****

```

11 AUTRES ORIGINES UNIQUES

12 ORIGINES MULTIPLES

5 CTC81B14 ( 3, 11) PICTURE '(S) 9)9V(O)9',

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

1 POPULATION TOTALE

2 NEE DANS LA PROVINCE DE RESIDENCE

3 NEE DANS UNE AUTRE PROVINCE

4 NEE AU CANADA

5 NEE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

6 NEE: AMERIQUE CENTRALE ET AMERIQUE DU SUD

7 NEE AU ROYAUME-UNI

8 NEE EN AUTRE EUROPEEN

9 NEE EN ASIE

10 NEE EN AUTRES

\*/

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S D E S C R I P T I O N P L I \*  
 \* D E S E N R E G I S T R E M E N T S \*  
 \*\*\*\*\*

11 NEE EN DEHORS DU CANADA

\*/

5 CTC81B15 ( 3, 7) PICTURE 'S( 9)9V(O)9',

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

1 POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA

2 PERIODE D'IMMIGRATION AVANT 1945

3 PERIODE D'IMMIGRATION 1945-1954

4 PERIODE D'IMMIGRATION 1955-1969

5 PERIODE D'IMMIGRATION 1970-1977

6 PERIODE D'IMMIGRATION 1978-1981

7 NON-IMMIGRANT

\*/

5 CTC81B16 ( 3, 10) PICTURE 'S( 9)9V(O)9',

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N P L I \*  
 \* D E S E N R E G I S T R E M E N T S \*  
 \*\*\*\*\*

2 HOMME

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 CATHOLIQUE

3 EGLISE UNIE

4 ANGLICANE

5 PROTESTANTE

6 ORTHODOXE ORIENTALE

7 JUIVE

8 AUCUNE PREFERENCE RELIGIEUSE INDIQUEE

9 NON CHRETIENNE ORIENTALE

10 AUTRES

\*/

5 CTC81B17 ( 3, 5)

PICTURE 'S( 9)9V(O)9':

/\* DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1

ENTREE# DESCRIPTION

1 TOTAL

2 HOMME

3 FEMME

\*\*\*\*\*  
 \* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E \*  
 \* D E S C R I P T I O N P L I \*  
 \* D E S E N R E G I S T R E M E N T S \*  
 \*\*\*\*\*

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITTE# 2

ENTREE# DESCRIPTION

- 1 POPULATION TOTALE NEE EN DEHORS DU CANADA
- 2 0-4 ANS
- 3 5-19 ANS
- 4 20 ANS ET PLUS
- 5 NON-IMMIGRANT

\*\*\* NORMAL END \*\*\*

\*/

**PARTIE 2**



CTC81B10 - NOTE

Attached is a sample of fiche output, depicting the content of the table. Please refer to the record layout for the actual order of data on the tape.

Ci-joint, vous trouverez un exemple de l'organisation des microfiches, qui illustre le contenu du tableau. Veuillez consulter le cliché d'article pour l'ordre actuel des données sur la bande.



CTC81B11. POPULATION BY HOME LANGUAGE(14) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CTC81B11. POPULATION SELON LA LANGUE PARLEE A LA MAISON(14) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

		ENGLISH MOTHER TONGUE				TOTAL (1)	
		ENGLISH HOME LANGUAGE		FRENCH HOME LANGUAGE		OTHER HOME LANGUAGE	
		LANGUE MATERNELLE ANGLAISE		LANGUE MATERNELLE FRANCAISE		AUTRES LANGUES PARLEES A LA MAISON	
		ENGLISH HOME LANGUAGE	FRENCH HOME LANGUAGE	OTHER HOME LANGUAGE	TOTAL (1)	ENGLISH HOME LANGUAGE	FRENCH HOME LANGUAGE
		LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON	LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON	LANGUE AUTRES PARLEES A LA MAISON		LANGUE ANGLAISE PARLEE A LA MAISON	LANGUE FRANCAISE PARLEE A LA MAISON
<b>CANADA</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>BOTH SEXES -</b>							
<b>LES DEUX SEXES</b>							
MALE - HOMMES	24,083,495	16,425,905	5,923,010	1,734,580	14,750,495	14,518,765	122,520
FEMALE - FEMMES	11,958,355	8,184,735	2,925,470	848,155	7,324,830	7,203,355	64,690
	12,125,135	8,241,170	2,997,535	886,425	7,425,665	7,315,405	57,825
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE</b>							
<b>SP10</b>							
<b>BOTH SEXES -</b>							
<b>LES DEUX SEXES</b>							
MALE - HOMMES	563,750	559,520	1,810	2,415	556,940	556,100	635
FEMALE - FEMMES	283,930	281,745	985	1,205	280,365	279,970	315
	279,815	277,775	825	1,215	276,570	276,135	320
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD</b>							
<b>SP11</b>							
<b>BOTH SEXES -</b>							
<b>LES DEUX SEXES</b>							
MALE - HOMMES	121,225	117,080	3,725	415	114,000	113,675	295
FEMALE - FEMMES	60,430	58,435	1,780	210	56,830	56,700	110
	60,795	58,640	1,945	205	57,170	56,975	185
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE</b>							
<b>SP12</b>							
<b>BOTH SEXES -</b>							
<b>LES DEUX SEXES</b>							
MALE - HOMMES	839,805	806,950	24,450	8,405	786,020	783,370	1,960
FEMALE - FEMMES	416,155	399,755	12,285	4,110	389,040	387,855	875
	423,650	407,195	12,160	4,300	396,985	395,510	1,085



CANADA  
 CTC81B11. POPULATION BY HOME LANGUAGE(14) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CTC81B11. POPULATION SELON LA LANGUE PARLEE A LA MAISON(14) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

TOTAL

	FRENCH MOTHER TONGUE			OTHER MOTHER TONGUES		
	LANGUE MATERNELLE FRANCAISE			AUTRES LANGUES MATERNELLES		
	ENGLISH HOME LANGUAGE	FRENCH HOME LANGUAGE	TOTAL(1)	ENGLISH HOME LANGUAGE	FRENCH HOME LANGUAGE	HOME LANGUAGE SAME AS MOTHER TONGUE
<b>CANADA TOTAL</b>						
<b>BOTH SEXES -</b>						
LES DEUX SEXES	410,990	5,748,490	3,156,785	1,496,145	52,000	1,567,400
MALE - HOMMES	202,260	2,830,000	1,593,240	779,110	30,780	763,205
FEMALE - FEMMES	208,730	2,918,490	1,563,550	717,030	21,220	804,195
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE SP10</b>						
<b>BOTH SEXES -</b>						
LES DEUX SEXES	1,535	1,155	4,120	1,885	20	2,165
MALE - HOMMES	755	650	2,150	1,015	15	1,100
FEMALE - FEMMES	775	500	1,970	870	10	1,065
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD SP11</b>						
<b>BOTH SEXES -</b>						
LES DEUX SEXES	2,485	3,425	1,315	915	10	370
MALE - HOMMES	1,215	1,660	725	525	10	185
FEMALE - FEMMES	1,275	1,760	590	390	0	185
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE SP12</b>						
<b>BOTH SEXES -</b>						
LES DEUX SEXES	13,250	22,420	18,085	10,330	65	7,465
MALE - HOMMES	6,545	11,360	9,200	5,355	50	3,670
FEMALE - FEMMES	6,710	11,060	8,890	4,975	15	3,805



11081B12. POPULATION BY OFFICIAL LANGUAGE(S) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CTC81B12. POPULATION SELON LA LANGUE OFFICIELLE(S) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES ECHANTILLON (20%))

TOTAL	ENGLISH ONLY L'ANGLAIS SEULEMENT		FRENCH ONLY LE FRANCAIS SEULEMENT		BOTH ENGLISH AND FRENCH L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS		NEITHER ENGLISH NOR FRENCH NI L'ANGLAIS NI LE FRANCAIS	

CANADA  
TOTAL

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	24,083,500	16,122,895	3,987,240	3,681,960	291,395
MALE - HOMMES	11,958,360	8,061,100	1,956,715	1,927,890	112,655
FEMALE - FEMMES	12,125,135	8,061,795	2,130,530	1,754,070	178,735

NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE  
SP10

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	563,745	550,335	145	12,845	425
MALE - HOMMES	283,930	277,430	50	6,275	175
FEMALE - FEMMES	279,815	272,905	95	6,570	250

PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD  
SP11

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	121,225	111,200	200	9,785	35
MALE - HOMMES	60,430	55,575	65	4,775	15
FEMALE - FEMMES	60,795	55,625	130	5,005	20

NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE  
SP12

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	839,800	774,760	1,880	62,355	810
MALE - HOMMES	416,150	384,860	885	30,130	270
FEMALE - FEMMES	423,650	389,895	990	32,220	540

NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK  
SP13

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	689,370	417,030	99,335	182,555	455
MALE - HOMMES	342,900	207,560	42,555	92,575	205
FEMALE - FEMMES	346,470	209,470	46,780	89,975	250

QUEBEC  
SP24

BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	6,369,070	426,235	3,826,610	2,065,100	51,120
MALE - HOMMES	3,142,010	198,495	1,782,235	1,141,400	10,880



C1C81B13. POPULATION SELON L'ORIGINE ETHNIQUE(12) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

OTHER SINGLE ORIGINS MULTIPLE ORIGINS  
 AUTRES ORIGINES MULTIPLES

CANADA TOTAL

	BRITISH	FRENCH	DUTCH (NETHERLANDS)	GERMAN	ITALIAN	NATIVE PEOPLES	POLISH	SCANDI-NAVIAN	UKRAI-NIAN	OTHER SINGLE ORIGINS	MULTIPLE ORIGINS
	FRANCAIS	FRANCAIS	HOLLANDAIS (NEERLANDAIS)	ALLEMAND	ITALIEN	AUTOCH-TONES	POLONAIS	SCANDI-NAVE	UKRAI-NIEN	AUTRES ORIGINES UNIQUES	ORIGINES MULTIPLES
BOTH SEXES -											
LES DEUX SEXES	24,083,495	6,439,100	408,240	1,142,365	747,970	413,375	254,485	282,795	529,615	2,352,690	1,838,615
MALE - HOMMES	11,958,355	3,176,580	210,885	575,730	390,000	203,975	129,130	146,080	265,210	1,197,495	908,030
FEMALE - FEMMES	12,125,140	3,262,525	197,355	566,635	357,965	209,400	125,355	136,715	264,405	1,155,195	930,580

NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE SP10

BOTH SEXES -											
LES DEUX SEXES	563,745	15,355	680	1,645	410	3,225	185	645	140	5,740	16,105
MALE - HOMMES	283,930	7,865	370	880	205	1,740	95	375	50	3,020	8,070
FEMALE - FEMMES	279,820	7,490	305	760	205	1,485	90	265	85	2,720	8,040

PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD SP11

BOTH SEXES -											
LES DEUX SEXES	121,220	14,770	1,335	820	100	440	95	250	110	1,295	8,690
MALE - HOMMES	60,430	7,545	725	465	45	190	50	130	45	675	4,345
FEMALE - FEMMES	60,790	7,225	615	360	50	245	40	120	60	610	4,335

NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE SP12

BOTH SEXES -											
LES DEUX SEXES	839,800	71,355	13,500	33,145	3,240	6,305	2,455	2,175	1,960	24,385	72,595
MALE - HOMMES	416,180	35,495	6,945	17,515	1,645	3,035	1,245	1,190	940	12,665	35,645
FEMALE - FEMMES	423,650	35,860	6,555	15,630	1,590	3,275	1,205	985	1,025	11,725	36,945

NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK SP13

BOTH SEXES -											
LES DEUX SEXES	689,375	251,070	4,400	6,490	1,145	4,610	430	2,345	630	9,180	39,950
MALE - HOMMES	342,900	124,960	2,355	3,325	675	2,275	245	1,345	430	5,010	19,745
FEMALE - FEMMES	346,470	126,110	2,050	3,165	470	2,335	185	1,000	200	4,170	20,205



CTC81B14. POPULATION SELON LE LIEU DE NAISSANCE(11) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

	BORN IN CANADA		BORN IN OTHER PROVINCE		BORN OUTSIDE CANADA		UNITED STATES OF AMERICA	CENTRAL AND SOUTH AMERICA(1)		OTHER EUROPEAN	ASIA	OTHER(2)
	POPULATION	NEE AU CANADA	NEE DANS LA PROVINCE	NEE DANS AUTRE PROVINCE	NEE EN DEHORS DU CANADA	AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD(1)		AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD(1)	AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD(1)			
<b>CANADA TOTAL</b>												
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	24,083,495	20,216,335	17,087,425	3,128,910	3,867,160	312,010	107,960	884,915	1,701,165	543,490	317,615	
MALE - HOMMES	11,958,355	10,047,230	8,500,675	1,546,550	1,911,130	138,695	52,025	412,970	880,780	274,635	152,130	
FEMALE - FEMMES	12,125,140	10,169,110	8,586,750	1,582,355	1,956,030	173,315	55,940	472,050	820,385	268,850	165,485	
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE SP10</b>												
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	563,750	553,960	530,355	23,605	9,785	2,255	85	4,025	1,630	1,330	455	
MALE - HOMMES	283,935	278,955	267,075	11,880	4,980	1,230	50	1,885	905	675	230	
FEMALE - FEMMES	279,815	275,010	263,280	11,725	4,805	1,020	30	2,145	725	650	230	
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD SP11</b>												
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	121,225	116,675	98,365	18,300	4,550	1,735	35	1,350	1,050	285	100	
MALE - HOMMES	60,430	58,150	49,355	8,795	2,280	780	20	695	585	160	45	
FEMALE - FEMMES	60,795	58,520	49,010	9,505	2,270	955	15	655	465	130	60	
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE SP12</b>												
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	839,800	798,085	684,100	113,985	41,715	11,330	260	14,195	9,685	4,355	1,890	
MALE - HOMMES	416,150	395,650	338,570	57,075	20,505	5,265	125	6,800	5,030	2,305	980	
FEMALE - FEMMES	423,650	402,440	345,530	56,905	21,210	6,070	135	7,395	4,660	2,045	905	
<b>NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK SP13</b>												
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	689,370	661,795	570,600	91,195	27,575	11,005	105	8,205	5,610	1,955	690	
MALE - HOMMES	342,900	329,910	285,350	44,560	12,000	4,870	55	3,625	2,910	1,105	415	



CANADA  
 CTC81B15. POPULATION BORN OUTSIDE CANADA BY PERIOD OF IMMIGRATION(7) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CTC81B15. POPULATION NEE EN DEHORS DU CANADA SELON LA PERIODE D'IMMIGRATION(7) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

TOTAL POPULATION BORN OUTSIDE CANADA	PERIOD OF IMMIGRATION - PERIODE D'IMMIGRATION					NON-IMMIGRANT(2)
	BEFORE 1945	1945-1954	1955-1969	1970-1977	1978-1981(1)	
<b>CANADA TOTAL</b>						
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	540,475	672,570	1,355,555	920,515	338,395	39,645
MALE - HOMMES	246,020	348,295	678,955	452,705	164,565	20,625
FEMALE - FEMMES	294,455	324,305	676,600	467,815	173,830	19,020
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE</b>						
SP10						
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	620	1,730	3,310	2,750	1,110	265
MALE - HOMMES	305	640	1,805	1,475	625	125
FEMALE - FEMMES	315	1,090	1,505	1,270	485	145
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD</b>						
SP11						
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	835	795	1,140	1,065	520	190
MALE - HOMMES	370	405	600	510	290	105
FEMALE - FEMMES	470	390	545	555	235	85
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE</b>						
SP12						
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	7,850	7,210	12,175	9,470	3,325	1,630
MALE - HOMMES	3,460	3,155	6,455	4,890	1,655	890
FEMALE - FEMMES	4,390	4,055	5,715	4,575	1,730	740
<b>NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK</b>						
SP13						
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	5,790	4,300	6,535	7,275	2,605	1,065
MALE - HOMMES	2,485	1,730	3,330	3,575	1,295	570
FEMALE - FEMMES	3,310	2,565	3,205	3,700	1,310	490



CTC81B16. POPULATION BY RELIGION(10) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CTC81B16. POPULATION SELON LA RELIGION(10) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

	CATHOLIC		PROTESTANT (INCLUDES UNITED AND ANGLICAN)		UNITED CHURCH		ANGELICAN		EASTERN ORTHODOX		JEWISH		NO RELIGIOUS PREFERENCE		EASTERN NON- CHRISTIAN		OTHER	
	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE	MALE	FEMALE
<b>CANADA</b>																		
<b>TOTAL</b>																		
<b>BOTH SEXES -</b>																		
LES DEUX SEXES	24,083,495	11,402,600	9,914,580	3,758,010	2,436,375	361,560	296,425	1,783,535	305,890	18,910								
MALE - HOMMES	11,958,360	5,641,850	4,780,340	1,812,930	1,166,780	186,280	146,965	1,032,915	160,080	9,925								
FEMALE - FEMMES	12,125,140	5,760,755	5,134,240	1,945,085	1,269,595	175,280	149,460	750,615	145,805	8,985								
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE</b>																		
SP10																		
<b>BOTH SEXES -</b>																		
LES DEUX SEXES	563,750	204,465	352,695	104,835	153,530	65	220	5,515	675	105								
MALE - HOMMES	283,935	102,685	177,370	53,065	77,025	20	120	3,315	355	60								
FEMALE - FEMMES	279,815	101,780	175,325	51,775	76,500	45	100	2,200	320	50								
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD</b>																		
SP11																		
<b>BOTH SEXES -</b>																		
LES DEUX SEXES	121,220	56,450	61,170	29,645	6,805	50	75	3,220	230	15								
MALE - HOMMES	60,430	28,240	30,050	14,545	3,165	25	45	1,940	125	10								
FEMALE - FEMMES	60,795	28,210	31,125	15,095	3,645	25	30	1,285	105	10								
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE</b>																		
SP12																		
<b>BOTH SEXES -</b>																		
LES DEUX SEXES	839,800	310,725	487,250	169,605	131,130	2,345	2,010	34,210	3,030	230								
MALE - HOMMES	416,155	153,135	238,295	82,965	64,505	1,130	1,010	20,820	1,615	155								
FEMALE - FEMMES	423,650	157,595	248,955	86,635	66,620	1,215	1,000	13,395	1,415	80								
<b>NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK</b>																		
SP13																		
<b>BOTH SEXES -</b>																		
LES DEUX SEXES	689,375	371,245	295,780	87,460	60,260	575	845	19,655	1,175	95								
MALE - HOMMES	342,905	185,270	143,820	42,835	31,980	365	430	12,310	650	55								



CIT81B17. POPULATION BORN OUTSIDE CANADA BY AGE AT IMMIGRATION(S) AND SEX(3), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)  
 CIT81B17. POPULATION NEE EN DEHORS DU CANADA SELON L'AGE A L'IMMIGRATION(S) ET LE SEXE(3), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

	TOTAL POPULATION BORN OUTSIDE CANADA		POPULATION NEE EN DEHORS DU CANADA		NON-IMMIGRANT(1)		NON-IMMIGRANT(1)	
	0-4 YEARS	5-19 YEARS	0-4 ANS	5-19 ANS	20 ANS AND OVER	20 ANS ET PLUS		
<b>CANADA TOTAL</b>								
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	574,715	1,081,180	574,715	1,081,180	2,171,625	2,171,625	39,645	39,645
MALE - HOMMES	283,670	538,065	283,670	538,065	1,068,770	1,068,770	20,620	20,620
FEMALE - FEMMES	291,045	543,115	291,045	543,115	1,102,855	1,102,855	19,020	19,020
<b>NEWFOUNDLAND - TERRE-NEUVE SP10</b>								
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	9,780	2,120	9,780	2,120	5,415	5,415	265	265
MALE - HOMMES	4,975	1,155	4,975	1,155	2,710	2,710	125	125
FEMALE - FEMMES	4,805	960	4,805	960	2,705	2,705	140	140
<b>PRINCE EDWARD ISLAND - ILE-DU-PRINCE-EDOUARD SP11</b>								
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	1,025	1,360	1,025	1,360	1,980	1,980	195	195
MALE - HOMMES	515	705	515	705	955	955	110	110
FEMALE - FEMMES	510	655	510	655	1,020	1,020	85	85
<b>NOVA SCOTIA - NOUVELLE-ECOSSE SP12</b>								
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	9,470	10,825	9,470	10,825	19,790	19,790	1,630	1,630
MALE - HOMMES	4,735	5,395	4,735	5,395	9,500	9,500	890	890
FEMALE - FEMMES	4,735	5,445	4,735	5,445	10,295	10,295	740	740
<b>NEW BRUNSWICK - NOUVEAU-BRUNSWICK SP13</b>								
<b>BOTH SEXES - LES DEUX SEXES</b>	7,970	8,235	7,970	8,235	10,310	10,310	1,060	1,060
MALE - HOMMES	3,915	3,930	3,915	3,930	4,580	4,580	565	565
FEMALE - FEMMES	4,055	4,305	4,055	4,305	5,730	5,730	490	490



## SECTION A

### CONTENU DU FICHER

Fichier CTC81B10

#### Titres des tableaux

- CTC81B11 Population selon la langue parlée à la maison (14) et le sexe (3), 1981
- CTC81B12 Population selon la langue officielle (5) et le sexe (3), 1981
- CTC81B13 Population selon l'origine ethnique (12) et le sexe (3), 1981
- CTC81B14 Population selon le lieu de naissance (11) et le sexe (3), 1981
- CTC81B15 Population née en dehors du Canada selon la période d'immigration (7) et le sexe (3), 1981
- CTC81B16 Population selon la religion (10) et le sexe (3), 1981
- CTC81B17 Population née en dehors du Canada selon l'âge à l'immigration (5) et le sexe (3), 1981

#### Légendes

##### ÂGE À L'IMMIGRATION (5)

1. Population totale née en dehors du Canada
2. 0- 4 ans
3. 5-19 ans
4. 20 ans et plus
5. Non-immigrant (1)

(1) Personnes nées en dehors du Canada mais de citoyenneté canadienne de naissance.

##### LANGUE OFFICIELLE (5)

1. Total
2. L'anglais seulement
3. Le français seulement
4. L'anglais et le français
5. Ni anglais ni français



## LANGUE PARLÉE À LA MAISON (14)

1. Total
  2. Langue anglaise parlée à la maison
  3. Langue française parlée à la maison
  4. Autres langues parlées à la maison
- Langue maternelle anglaise
5. Total (1)
  6. Langue anglaise parlée à la maison
  7. Langue française parlée à la maison
- Langue maternelle française
8. Total (1)
  9. Langue anglaise parlée à la maison
  10. Langue française parlée à la maison
- Autres langues maternelles
11. Total (2)
  12. Langue anglaise parlée à la maison
  13. Langue française parlée à la maison
  14. Langue parlée à la maison même que la langue maternelle

- 
- (1) Comprend "autres langues parlées à la maison".  
(2) Comprend "langue parlée à la maison différente de la langue maternelle".

## LIEU DE NAISSANCE (11)

1. Population totale
2. Née au Canada
3. Née dans la province de résidence
4. Née dans une autre province
5. Née en dehors du Canada
6. États-Unis d'Amérique
7. Amérique centrale et Amérique du Sud (1)
8. Royaume-Uni
9. Autre européen
10. Asie
11. Autres (2)

- 
- (1) Pays et territoires du continent.  
(2) Afrique, Océanie, Îles Caraïbes et autres pays non classés ailleurs.



## ORIGINE ETHNIQUE (12)

1. Total
2. Britannique
3. Français
4. Hollandais (Néerlandais)
5. Allemand
6. Italien
7. Autochtones
8. Polonais
9. Scandinave
10. Ukrainien
11. Autres origines uniques
12. Origines multiples

## PÉRIODE D'IMMIGRATION (7)

1. Population totale née en dehors du Canada  
Période d'immigration
2. Avant 1945
3. 1945-1954
4. 1955-1969
5. 1970-1977
6. 1978-1981 (1)
7. Non-immigrant (2)

(1) Ne comprend que les cinq premiers mois de 1981.

(2) Les personnes nées en dehors du Canada mais de citoyenneté canadienne de naissance.

## RELIGION (10)

1. Total
2. Catholique
3. Protestante
4. Église unie
5. Anglicane
6. Orthodoxe orientale
7. Juive
8. Aucune préférence religieuse indiquée
9. Non chrétienne orientale
10. Autres

## SEXE (3)

1. Total
2. Hommes
3. Femmes



## SECTION B

### SÉQUENCE DES FICHIERS ET DÉFINITIONS GÉOGRAPHIQUES

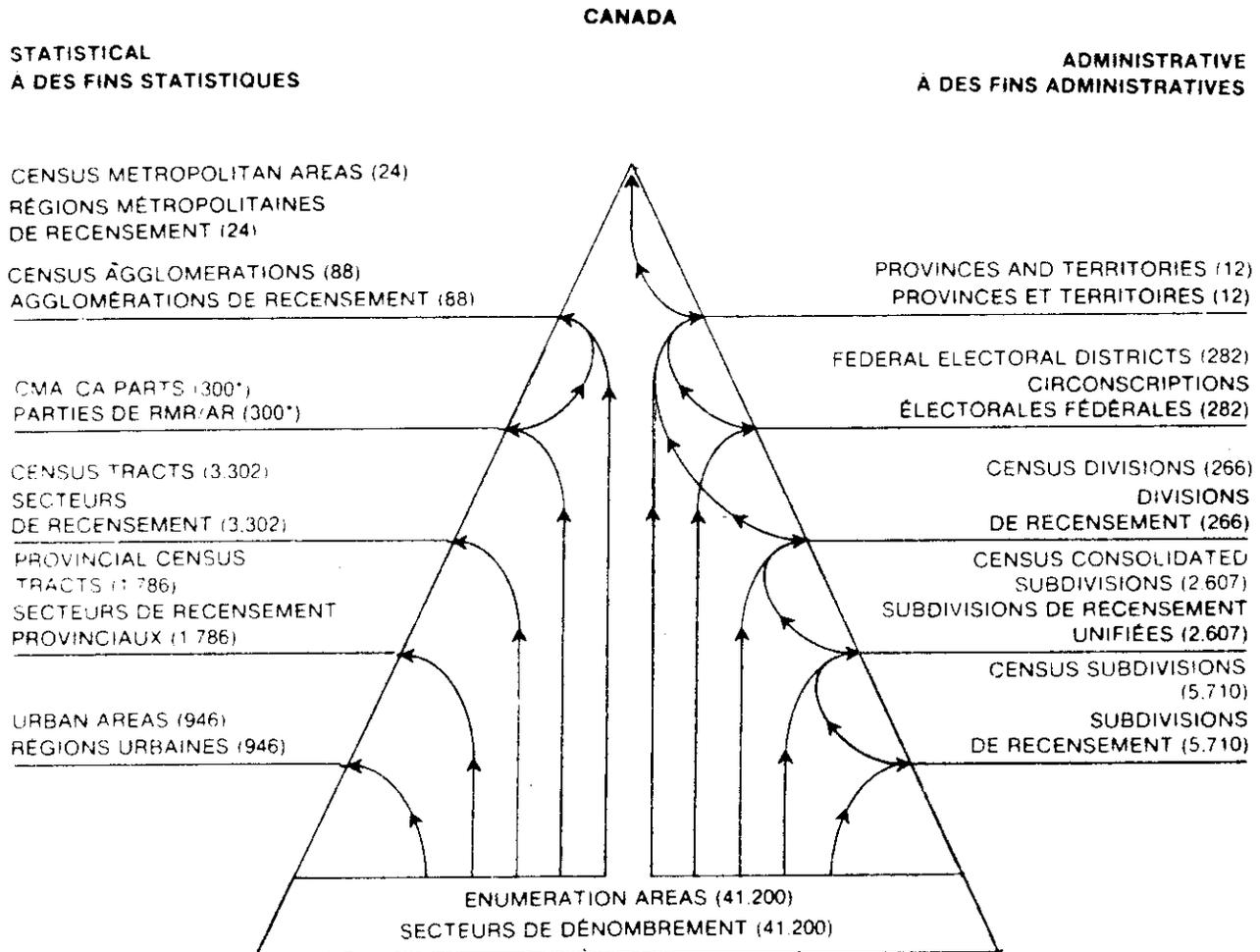
#### 1) Séquence des fichiers des bandes sommaires du recensement de 1981 - Secteurs de recensement (série de base)

Les fichiers des secteurs de recensement (SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant suivant:

<u>Clefs</u>	<u>Position dans l'enregistrement</u>	<u>Description</u>
Majeur	51-52	Genre d'enregistrement
Intermédiaire 1	1-2	Code de la région et de la province
Intermédiaire 2	17	Sélecteur de région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement
Intermédiaire 3	3-5	Code de la région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement
Mineur	6-12	Nom du secteur de recensement/secteur de recensement provincial

Figure 1.

The 1981 Census Geographic Hierarchy  
 Ordre hiérarchique des unités géographiques du recensement de 1981



The numbers in brackets represent the number of each type of area.

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'unités dans chaque catégorie.

\* Approximate number

\* Chiffres approximatifs

Codes géographiques dans chaque  
enregistrement

Genre d'enregi- strement	Description	Nombre d'enregi- stremets	Position		Contenu
01	Enregistrement renfermant le total pour le Canada	1	1-18	Zéros	
			19-49	Nom géographique - Canada	
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation	
			51-52	Genre d'enregistrement	
02	Les enregistrements renfermant le total pour chaque province sont triés dans l'ordre numérique ascendant; chaque enregistrement du genre "02" renferme le total des données de tous les enregistrements des genres "10" et "12" pour une province donnée.	12	1-2	Code de la région et de la province	
			3-18	Zéros	
			19-49	Nom de la province	
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation	
			51-52	Genre d'enregistrement	
10	Les enregistrements au niveau des régions métropolitaines de recensement(RMR) et des agglomérations de recensement(AR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant pour chaque province; chaque enregistrement du genre "10" renferme le total des données de tous les enregistrements du genre "13" pour une RMR ou une AR donnée.	37	1-2	Code de la région et de la province	
			3-5	Code de la RMR/AR	
			6-16	Zéros	
			17	Sélecteur de RMR/AR	
			18	Groupe de taille de la population de la RMR/AR	
			19-49	Nom de la RMR/AR	
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation	
			51-52	Genre d'enregistrement	

Codes géographiques dans chaque enregistrement

Genre d'enregistrement	Description	Nombre d'enregistrements	Position	Contenu
12	Les totaux partiels pour les secteurs de recensement provinciaux (SRP) sont triés dans l'ordre numérique ascendant; il y a un enregistrement par province ou territoire; chaque enregistrement du genre "12" renferme le total des données de tous les enregistrements du genre "15" pour une province ou un territoire donné.	12	1-2 3-18 19-49 50 51-52	Code de la région et de la province Zéros Nom de la province Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation Genre d'enregistrement
13	Les enregistrements pour les secteurs de recensement (SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant en fonction du nom des SR pour chaque région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement.	3,277	1-2 3-5 6-12 13-16 17 18 19-49 50 51-52	Code de la région et de la province Code de la RMR/AR Nom du SR Code du SR Sélecteur de RMR/AR Groupe de taille de la population de la RMR/AR Nom de la RMR/AR Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation Genre d'enregistrement

**Codes géographiques dans chaque  
enregistrement**

Genre d'enregi- strement	Description	Nombre d'enregi- stremnts	Position	Contenu
15	Les enregistrements pour les secteurs de recensement provinciaux (SRP) (pour les régions qui ne font pas partie du programme des SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant en fonction du nom du SRP pour chaque province.	1,782	1-2	Code de la région et de la province
			3-5	Code 000 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renferment des SRP le code AR a été changé à 000 de façon à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			6-12	Nom du SRP
			13-16	Code du SRP
			17	Code 0 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renferment des SRP le sélecteur de AR a été changé à 0 de façon à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			18	Code 0 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renferment des SRP le groupe de taille de la population des AF a été changé à 0 de façon à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			19-49	Nom de la province
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement

Nota: Il y a 5,121 enregistrements dans les fichiers de bandes sommaires des secteurs de recensement pour tout le Canada.



## 2) Définitions géographiques

### Classification géographique type (CGT)

La Classification géographique type est un système d'identification de trois types de régions géographiques:

- (1) provinces et territoires;
- (2) divisions de recensement (par ex., comtés, municipalités régionales et districts régionaux);
- (3) subdivisions de recensement (habituellement des municipalités).

Ces trois types de territoire constituent la structure hiérarchique de ce système. En effet, les subdivisions de recensement (SDR) peuvent être groupées pour former des divisions de recensement (DR) qui sont, à leur tour, regroupées en une province ou un territoire (PR). Le code à sept chiffres de la CGT reproduit cet ordre hiérarchique:

PR DR SDR

XX XX XXX (X correspond à un chiffre)

Subdivision de recensement

Division de recensement

Province ou territoire

Remarques: En 1981, la Classification géographique type est la seule classification géographique officielle utilisée pour les besoins de diffusion des données.

Depuis que Statistique Canada a décidé d'uniformiser, dans la mesure du possible, les codes géographiques, il est devenu impossible d'obtenir les codes de recensement. Pour pouvoir désigner uniformément toutes les unités géostatistiques du Canada, il faut obligatoirement utiliser les codes de la Classification géographique type. Par exemple, en 1976, un code de recensement à 4 chiffres désignait de façon uniforme toutes les subdivisions de recensement à l'intérieur des provinces. Depuis 1981, il faut utiliser le code de la division de recensement (2 chiffres) et le code de la subdivision de recensement (3 chiffres).

Zone: 1

Position: 1-2

### Code de la région et de la province

Cette zone représente la principale division politique du Canada. Dix provinces et deux territoires sont codés ci-dessous. Le premier chiffre représente la région géographique du Canada à laquelle la province appartient. Le système de codage est le code de la Classification géographique type (CGT); les codes sont attribués géographiquement d'est en ouest. Dans les totalisations du recensement, les tableaux provinciaux incluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

#### Attribution du code

<u>Région</u>	<u>Province</u>	<u>Code</u>
Canada	Total	00
Atlantique	T.-N.	10
	Î.-P.-É.	11
	N.-É.	12
	N.B.	13
	Québec	Qué.
Ontario	Ont.	35
Prairies	Man.	46
	Sask.	47
	Alb.	48
	C.-B.	59
Colombie-Britannique	Yukon	60
Territoires	T. N.-O.	61

Zone: 2

Position: 3-5

### Région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR)

Cette zone représente des unités géostatistiques créées par Statistique Canada.

### Région métropolitaine de recensement (RMR)

Principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) comptant 100,000 habitants ou plus. Les RMR sont créées par Statistique Canada et sont ordinairement désignées par le nom de la région urbaine qui forme leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou subdivisions de recensement) entières. Une RMR comprend (1) les municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé et (2) d'autres municipalités si a) au moins 40% de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou si b) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Puisqu'une RMR doit renfermer des subdivisions de recensement entières, ses limites peuvent se trouver dans le secteur réel du marché du travail, ou s'étendre en dehors de celui-ci. Les différences peuvent être importantes dans les régions du Canada où les subdivisions de recensement ont une très grande superficie. Il est également possible que des régions métropolitaines de recensement ne concordent pas avec les régions métropolitaines désignées par les autorités locales à des fins de planification ou autres.

Remarques: Les RMR sont les mêmes qu'en 1976, abstraction faite des petites modifications apportées pour respecter les nouvelles limites des municipalités. A la suite de l'accroissement récent de son noyau urbanisé, Trois-Rivières, au Québec, est devenue la vingt-quatrième RMR.

### Agglomération de recensement (AR)

Principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) comptant entre 10,000 et 99,999 habitants. Les AR sont créées par Statistique Canada et sont ordinairement désignées par le nom de la région urbaine qui forme leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou subdivisions de recensement) entières. Une AR comprend (1) les municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé et (2) d'autres municipalités si a) au moins 40% de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou si b) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Puisqu'une AR doit renfermer des subdivisions de recensement entières, ses limites peuvent se trouver dans le secteur réel du marché du travail, ou s'étendre en dehors de celui-ci. Les différences peuvent être importantes dans les régions du Canada où les subdivisions de recensement ont une très grande superficie.

Remarques: Les agglomérations de recensement sont maintenant délimitées selon les mêmes critères qui sont utilisés pour les régions métropolitaines de recensement (RMR). La seule chose qui différencie une AR d'une RMR est la taille du noyau urbanisé (les RMR comptent 100,000 habitants et plus). L'application de ces critères a entraîné l'inclusion de 24 AR au programme courant. Par ailleurs, il a fallu en supprimer 23 par suite de la décision de porter de 2,000 à 10,000 le chiffre de population minimum des noyaux urbanisés. Une AR, celle de Trois-Rivières au Québec, a été intégrée au programme des RMR en raison du récent accroissement de son noyau urbanisé. Le nombre total d'AR demeure donc 88.

Nota: Si la position est zéro, le SD ne fait pas partie d'une RMR ou d'une AR.

Voir la liste des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement aux pages suivantes.

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et  
AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

---

CODE CGT	NOM
-------------	-----

---

REGION METROPOLITAINE DE RECENSEMENT

001	ST. JOHN'S
205	HALIFAX
310	SAINT JOHN
408	CHICOUTIMI - JONQUIÈRE
421	QUEBEC
442	TROIS-RIVIERES
462	MONTREAL
505	OTTAWA - HULL
532	OSHAWA
535	TORONTO
537	HAMILTON
539	ST. CATHARINES - NIAGARA
541	KITCHENER
555	LONDON
559	WINDSOR
580	SUDBURY
595	THUNDER BAY
602	WINNIPEG
705	REGINA
725	SASKATOON
825	CALGARY
835	EDMONTON
933	VANCOUVER
935	VICTORIA

AGGLOMERATION DE RECENSEMENT

005	CARBONEAR
010	GRAND FALLS
015	CORNER BROOK
025	LABRADOR CITY
105	CHARLOTTETOWN
110	SUMMERSIDE
210	KENTVILLE
215	TRURO
220	NEW GLASGOW
225	SYDNEY
230	SYDNEY MINES
305	MONCTON
315	OROMOCTO
320	FREDERICTON
328	BATHURST

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et  
AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

CODE CGT	NOM
AGGLOMERATION DE RECENSEMENT - suite	
330	CAMPBELLTON
335	EDMUNDSTON
404	RIMOUSKI
405	RIVIERE-DU-LOUP
406	BAIE-COMEAU
411	DOLBEAU
412	SEPT-ILES
428	SAINT-GEORGES
430	THETFORD MINES
433	SHERBROOKE
435	MAGOG
438	ASBESTOS
440	VICTORIAVILLE
444	SHAWINIGAN
446	LA TUQUE
447	DRUMMONDVILLE
450	GRANBY
452	SAINT-HYACINTHE
454	SOREL
456	JOLIETTE
459	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
465	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
468	LACHUTE
475	SAINT-JEROME
480	VAL-D'OR
485	ROUYN
501	CORNWALL
502	HAWKESBURY
508	SMITHS FALLS
512	BROCKVILLE
515	PEMBROKE
517	PETAWAWA
521	KINGSTON
522	BELLEVILLE
524	TRENTON
527	COBOURG
529	PETERBOROUGH
530	LINDSAY
543	BRANTFORD
550	GUELPH
552	FERGUS
553	STRATFORD
556	CHATHAM
557	LEAMINGTON

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et  
AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

---

CODE CGT	NOM
AGGLOMERATION DE RECENSEMENT - fin	
562	SARNIA
566	OWEN SOUND
568	BARRIE
569	ORILLIA
571	MIDLAND
575	NORTH BAY
584	HAILEYBURY
590	SAULT STE. MARIE
598	KENORA
607	PORTAGE LA PRAIRIE
625	FLIN FLON
640	THOMPSON
715	MOOSE JAW
720	SWIFT CURRENT
735	NORTH BATTLEFORD
745	PRINCE ALBERT
805	MEDICINE HAT
910	TRAIL
915	KELOWNA
918	VERNON
925	KAMLOOPS
930	CHILLIWACK
938	NANAIMO
940	PORT ALBERNI
943	COURTENAY
945	POWELL RIVER
955	PRINCE RUPERT
965	TERRACE
970	PRINCE GEORGE

Zone: 3

Position: 6-12

### Nom de secteur de recensement/secteur de recensement provincial

Cette zone fournit le numéro officiel attribué par le recensement à chaque secteur de recensement et secteur de recensement provincial.

Habituellement, un numéro à trois chiffres est attribué en ordre ascendant aux secteurs de recensement d'une RMR ou d'une AR. Lorsqu'un secteur de recensement est fractionné en deux parties ou plus, les trois premiers chiffres sont suivis d'un point décimal et de deux chiffres qui représentent ces parties,

par exemple:       309.01  
                          309.02

Un numéro à quatre chiffres est assigné en ordre ascendant aux secteurs de recensement provinciaux d'une province. Lorsqu'un SRP est fractionné en deux parties ou plus, les quatre premiers chiffres sont suivis d'un point décimal et de deux chiffres qui représentent ces parties. Cette numérotation présente des discontinuités qui résultent de deux facteurs. D'une part, les SRP renfermaient initialement des SR, mais on a décidé de limiter les SRP aux régions qui ne faisaient pas partie du programme des secteurs de recensement. En outre, les SRP sont supprimés à mesure que l'on étend la superficie prise en compte par les secteurs de recensement.

<u>Nom de secteur de recensement provincial</u>	<u>Nom de la province</u>	<u>Code de la province</u>
0001 -0101.04	Terre-Neuve	10
0200 -0220	Île-du-Prince-Édouard	11
0300 -0451	Nouvelle-Écosse	12
0717 -0826	Nouveau Brunswick	13
1000 -2232	Quebec	24
3000 -4481	Ontario	35
5000 -5194	Manitoba	46
6000 -6193.02	Saskatchewan	47
7000.01 -7315	Alberta	48
8000 -8403	Colombie-Britannique	59
9000 -9003	Yukon	60
9100 -9105	Territoires du Nord-Ouest	61

On n'utilise pas actuellement tous les SRP inclus dans chaque tranche de codes.

Zone: 4

Position: 13-16

### Code de secteur de recensement/secteur de recensement provincial

#### Secteur de recensement (SR)

Petite unité géostatistique permanente de recensement établie dans les grands centres urbains avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme. Les secteurs de recensement sont délimités et approuvés par Statistique Canada d'après les critères suivants:

- a) des limites qui coïncident avec des lignes permanentes facilement reconnaissables sur le terrain;
- b) une population de 2,500 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4,000 personnes, sauf pour les secteurs de recensement du centre des affaires, les principales zones industrielles, ou les régions rurales ou urbaines périphériques dont les chiffres de la population peuvent être plus petits ou plus grands;
- c) la plus grande homogénéité possible du point de vue économique et social; et
- d) dans la mesure du possible, une forme compacte.

Toutes les régions métropolitaines de recensement, toutes les agglomérations de recensement dont la ville compte 50,000 habitants ou plus et toutes les autres villes d'au moins 50,000 habitants au recensement précédent pourront être incluses au programme de secteurs de recensement.

Remarques: Quatre centres urbains ont été ajoutés au programme des secteurs de recensement de 1981. Il s'agit de North Bay, en Ontario et de Kamloops, Kelowna et Prince George, en Colombie-Britannique.

#### Secteur de recensement provincial (SRP)

Petite unité géostatistique permanente de recensement de type rural et (ou) urbain. Les SRP existent dans les régions qui ne font pas partie du programme des secteurs de recensement. La population des SRP varie généralement de 3,000 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 5,000 habitants. Dans la mesure du possible, leurs limites coïncident avec des caractéristiques physiques permanentes et (ou) avec des unités géographiques proposées par les provinces.

CODE: Le code numérique à quatre chiffres attribué à chaque SR/SRP permet d'identifier chaque genre de secteur de recensement.

<u>Description</u>	<u>Code</u>
Code de secteur de recensement	0001-6999
Code de secteur de recensement provincial	7000-9999

On pourra trouver une liste détaillée des secteurs de recensement et des secteurs de recensement provinciaux dans les Listes de référence des secteurs de dénombrement (nos 99-913 à 99-917 au catalogue).

Zone: 5

Position: 17

Sélecteur de RMR/AR

Cette zone indique si un secteur de dénombrement fait partie d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement:

<u>Code</u>	<u>Description</u>
1	RMR
2	AR
0	autre qu'une RMR/AR

Zone: 6

Position: 18

### Groupe de taille de la population des RMR/AR

Cette zone représente un code indicateur de taille de la population d'une région. Elle distribue les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement en groupes de taille de la population.

<u>Population</u>	<u>Code de taille</u>
10,000 - 24,999	7
25,000 - 49,999	6
50,000 - 99,999	5
100,000 - 249,999	4
250,000 - 499,999	3
500,000 - 999,999	2
1,000,000 et plus	1
(autre qu'une RMR/AR)	0

**Zone:** 7

**Position:** 19-49

Cette zone représente le nom de la région géographique.

Zone: 8

Position: 50

### Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation

Réserves indiennes KAHNAWAKE 14, WEBIQUI, WUNNUMIN 2, KINGFISHER 1, PEIGAN 147, COWICHAN 1, THEIK 2, COWICHAN 9

Pour les régions géographiques énumérées ci-dessus, les données présentées résultent en grande partie d'imputations. Ces régions ont donc été supprimées. Cependant, les données sont comprises dans les totaux et totaux partiels apparaissant au niveau des regroupements géographiques. Afin de mesurer l'impact sur la qualité des données de ces régions, l'utilisateur est prié de consulter les publications Qualité des données - Population totale (n° 99-904 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

Dans cette zone:

1 = comprend une (des) réserve(s) indienne(s) ou partie(s) de réserve(s) indienne(s) identifiée(s) comme région(s) à fort taux d'imputation.

Espace = ne comprend pas de réserves indiennes ou parties de réserves indiennes identifiées comme régions à fort taux d'imputation.

Le tableau à la page suivante montre l'ensemble des régions géographiques en question.

1981 Census - Indian Reserves - High Imputation Areas

Recensement de 1981 - Réserves indiennes - Régions à fort taux d'imputation

Census subdivision(s) (CSD)	Census division(s) (CD)	Census division(s) (CD) code	Census subdivision(s) (CSD) code	Enumeration area(s) (t A)	Federal electoral district (FED)	Region, province and federal electoral district (FED) code	Census tract(s) (CT)/provincial census tract(s) (PCT) name	Census metropolitan area(s) (CMA)/ census agglomeration(s) (CA)
Subdivision(s) de recensement (SDR)	Division(s) de recensement (DR)	Code de division(s) de recensement (DR)	Code de subdivision(s) de recensement (SDR)	Secteur(s) de dénombrement (SD)	Circonscription électorale fédérale (CÉF)	Code de région, province et circonscription électorale fédérale (CÉF)	Nom de secteur(s) de recensement(SR)/ secteur(s) de recensement provincial (SRP)	Région(s) métropolitaine(s) de recensement (RMR)/ agglomération(s) de recensement(AR)
Kahnawake 1*	Lebarrrie	2466	2466820*	110-120*	Châteauguay	24013	CT 832*	Montréal
Webiqui*	Kenora District	3560	3560079*	411*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Wunnumin 2*	Kenora District	3560	3560072*	412*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Kingsmen 1*	Kenora District	3560	3560098*	420*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Peigan 147*	Division No. 3	4803	4803801*	363,364*	Lethbridge- Foothills	48014	PCT 7011*	...
Cowichan 1*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919807*	219,223,224,226*	Cowichan-Malahat- The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...
Theik 2*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919818*	221*	Cowichan-Malahat- The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...
Cowichan 9*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919806*	222*	Cowichan-Malahat- The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...

... Not applicable. - N'ayant pas lieu de figurer.

\* Indicates area suppression due to high non-response. - Indique les régions supprimées en raison du taux élevé de non-réponse.

Zone: 9

Position: 51-52

Genre d'enregistrement

<u>Genre d'enregistrement</u>	<u>Code</u>
Canada	01
Provinces	02
Le reste- Total résiduel par province pour les subdivisions de recensement de moins de 5,000 habitants	03
Le reste- Excluant les régions métropolitaines de recensement (total résiduel par province des subdivisions de recensement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement)	03
Le reste- Excluant les régions métropolitaines de recensement (total résiduel par province des secteurs de recensement et des secteurs de recensement provinciaux à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement)	03
Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement	10
Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux	12
Secteurs de recensement (régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement)	13
Secteurs de recensement provinciaux	15
Divisions de recensement	16
Subdivisions de recensement	17
Circonscriptions électorales fédérales	18
Secteurs de dénombrement	19

## SECTION C

### PRÉSENTATION DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Voici comment se présenteront les fichiers des bandes sommaires et les microfiches pour le recensement de 1981:

#### Série des secteurs de recensement (SR)/secteurs de recensement provinciaux (SRP)

- Les tableaux renferment des données pour les secteurs de recensement, les secteurs de recensement provinciaux, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR divisées en secteurs de recensement).
- Au début de chaque bande sommaire et microfiche se trouveront tous les enregistrements de totaux, c'est-à-dire ceux pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement ainsi que les totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux.

Les renseignements seront donnés dans l'ordre suivant:

<u>Niveau géographique</u>	<u>Bandes sommaires</u>
Canada	
Provinces	Séquence numérique (d'est en ouest)
Régions métropolitaines de recensement	Séquence numérique pour chaque province
Agglomérations de recensement	Séquence numérique pour chaque province
Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux	Inscription simple pour chaque province (d'est en ouest)
Secteurs de recensement (RMR)	Séquence alphanumérique pour chaque RMR et province
Secteurs de recensement (AR)	Séquence alphanumérique pour chaque AR et province
Secteurs de recensement provinciaux	Séquence alphanumérique pour chaque province

Niveau géographique

Microfiches

Canada

Provinces

Séquence numérique (d'est en ouest)

Régions métropolitaines de recensement

Séquence alphabétique pour chaque province

Agglomérations de recensement

Séquence alphabétique pour chaque province

Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux

Inscription simple pour chaque province (d'est en ouest)

Secteurs de recensement (RMR)

Séquence alphanumérique pour chaque RMR et province

Secteurs de recensement (AR)

Séquence alphanumérique pour chaque AR et province

Secteurs de recensement provinciaux

Séquence alphanumérique pour chaque province

Chaque enregistrement de données au niveau des SR/SRP renfermera les indications géographiques suivantes:

Code de la région et de la province

Code de la région métropolitaine de recensement (RMR)/agglomération de recensement (AR) - Classification géographique type (CGT)

Nom du SR/SRP

Code du secteur de recensement (SR)/secteur de recensement provincial (SRP)

Sélecteur de RMR/AR

Groupe de taille de la population de la RMR/AR

Nom de la RMR/AR

Réserve indienne - Région à fort taux d'imputation

Genre d'enregistrement

## SECTION D

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

#### CONFIDENTIALITÉ ET ARRONDISSEMENT ALÉATOIRE

La Loi sur la statistique stipule qu'aucun employé de Statistique Canada "... ne doit révéler ni sciemment faire révéler, par quelque moyen, des renseignements obtenus en vertu de la présente loi de manière qu'il soit possible, grâce à de telles révélations, de rattacher à un particulier, à une entreprise ou à une organisation identifiables les détails obtenus dans un relevé qui les concerne exclusivement." (article 16(1)b) de la Loi sur la statistique de 1970-1971). À cause de l'amélioration constante des systèmes de stockage des données et de la mise au point de programmes d'extraction généraux et souples, de même que de l'ampleur du programme de totalisation et de publication des données du recensement de 1981, il est difficile d'utiliser des méthodes manuelles de façon à assurer le respect des dispositions de la Loi sur la statistique. Aussi, une technique connue sous le nom d'"arrondissement aléatoire" est appliquée, à la dernière étape de la totalisation, à tous les chiffres du recensement de 1981 (bandes sommaires et microfiches y compris). Grâce à cette méthode, tous les chiffres sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de "5".

Bien que les tableaux dont les chiffres ont été arrondis aléatoirement ne paraissent pas différents de ceux auxquels on a appliqué une méthode traditionnelle d'arrondissement, il reste que la technique utilisée n'est pas la même. Dans l'arrondissement aléatoire, c'est au hasard qu'on détermine si le dernier chiffre d'un nombre doit être arrondi vers le haut ou vers le bas (à 0 ou à 5), et non en fonction de règles basées sur la valeur même du nombre. Évidemment, cette façon de procéder introduit une imprécision du dernier chiffre du nombre, qui est suffisante pour assurer une protection efficace contre la divulgation directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données du recensement. Cependant, comme les totaux sont arrondis séparément, ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis dans les distributions. Il faut également s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences. De plus, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas forcément au total des éléments. De même, tout total ou valeur de classe figurant dans un tableau qui constitue une agrégation d'autres tableaux peut être différent de la somme des valeurs arrondies correspondantes de ces autres tableaux puisqu'elles ont toutes été arrondies de façon indépendante.

Certains utilisateurs s'inquiètent de ce qu'un biais important peut être introduit dans les petits chiffres de classes à la suite de l'arrondissement aléatoire, et que ce biais peut même être amplifié au moment de l'agrégation de ces chiffres. Un tel biais représente cependant une garantie contre la divulgation et il est certain que les diverses classes dans lesquelles on retrouve ces petits chiffres peuvent alors être moins précises. Toutefois, comme l'arrondissement est de nature aléatoire, les erreurs dues à l'arrondissement tendent à s'annuler lorsque les catégories de données sont agrégées à nouveau par l'utilisateur. On peut donc utiliser en toute confiance les agrégations obtenues.

Outre l'arrondissement aléatoire, pour éviter de présenter des renseignements inutiles et possiblement erronés et pour éliminer absolument toute divulgation, on a adopté, dans le cas de très petites régions particulières, une procédure comme sous le nom de "suppression des régions". Il s'agit essentiellement de supprimer complètement d'un tableau les régions géographiques elles-mêmes (et toutes les données) lorsqu'elles comptent moins de 50 habitants pour les secteurs d'autodénombrement ou moins de 25 habitants pour les secteurs de recensement par interview. Toutefois, les données supprimées sont incluses dans les totaux et totaux partiels à un niveau agrégé supérieur. Cette procédure s'applique seulement au fichier des données-échantillon, c'est-à-dire bulletin de la Série des profils B et au programme des bandes sommaires et des microfiches. On l'applique également aux répartitions de revenus du programme des bandes sommaires et des microfiches lorsque les régions renferment moins de 250 habitants.

Le secteur de recensement (SR) ou la subdivision de recensement (SDR) supprimés en raison de cette règle sont indiqués à l'annexe de chaque bulletin de la Série des profils B des SR (n<sup>os</sup> 95-946 à 95-981 au catalogue) et dans les bulletins de la Série des profils B des SDR (n<sup>os</sup> E-571 à E-582). Les principaux chiffres de population, les superficies et les autres données recueillies sur une base de 100% pour ces entités manquantes ou supprimées sont présentés dans les bulletins correspondants de la Série des profils A (n<sup>os</sup> 95-905 à 95-940 au catalogue et E-559 à E-570) ou sur les bandes et microfiches. (Voir Produits et services du recensement du Canada de 1981).

En outre, pour certains sujets spécialisés (revenu, activité économique et profession) traités dans les bulletins de la Série nationale et de la Série provinciale, les utilisateurs noteront que les répartitions touchant moins de 250 personnes ou unités ne sont pas présentées. Dans un tel cas, la région complète n'a pas été éliminée, et comme pour la suppression de régions, les données manquantes figurent à un niveau agrégé supérieur.

Il est possible que d'autres variations minimales existent ailleurs auquel cas le Guide sommaire - Population-échantillon (n<sup>o</sup> 99-903 au catalogue) en donnera des renseignements plus détaillés.

**Compte numérique des enregistrements géographiques des tableaux 2A (sans suppression) comparés aux tableaux 2B (avec suppression) pour la série des bandes sommaires/microfiches, recensement de 1981**

Série des bandes sommaires/ microfiches	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2A - données à 100 % - aucune suppression	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données- échantillon de 20 % (excluant le revenu)** suppression basée sur moins de 25/50 personnes	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données- échantillon de 20 % - suppression des distributions du revenu basée sur moins de 250 personnes
--	--	---	--

SECTEURS DE  
DÉNOMBREMENT(SD)

Canada	1	1	...
Provinces	12	12	...
Circonscriptions électorales fédérales (représentation de 1976)	282	282	...
Secteurs de dénombrement	41,197	38,233	...
Total	<u>41,492</u>	<u>38,528</u>	<u>...</u>

SUBDIVISIONS DE  
RECENSEMENT(SDR)

Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
Divisions de recensement	266	266	266
Subdivisions de recensement	5,710	5,372	4,564
Total	<u>5,989</u>	<u>5,651</u>	<u>4,843</u>

\*\* Dans la série des secteurs de dénombrement (SD), la règle du 25/50 personnes domine sur celle du 250 personnes pour la suppression des tableaux sans distribution du revenu.

\* Les données sont montrées séparément pour Ottawa-Hull, Ontario (partie) et Québec (partie).

... Sans objet.

Compte numérique des enregistrements géographiques des tableaux 2A (sans suppression) comparés aux tableaux 2B (avec suppression) pour la série des bandes sommaires/microfiches, recensement de 1981

Série des bandes sommaires/ microfiches	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2A - données à 100 % - aucune suppression	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données- échantillon de 20 % (excluant le revenu)** suppression basée sur moins de 25/50 personnes	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données- échantillon de 20 % - suppression des distributions du revenu basée sur moins de 250 personnes
--	--	---	--

SECTEURS DE RECENSEMENT  
(SR)/SECTEURS DE RECENSEMENT  
PROVINCIAUX (SRP)

Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement/Agglomérations de recensement	37	37	37
Totaux partiels-secteurs de recensement provinciaux	12	12	12
Secteurs de recensement	3,302	3,277	3,253
Secteurs de recensement provinciaux	<u>1,786</u>	<u>1,782</u>	<u>1,782</u>
Total	5,150	5,121	5,097

SUBDIVISIONS DE  
RECENSEMENT  
(COMPOSANTES)  
POUR LES RMR

Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement	25	25	25
Subdivisions de recensement	365	351	338
Taux résiduels par province	<u>12</u>	<u>12</u>	<u>12</u>
Total	415	401	388

SECTEURS DE RECENSEMENT  
POUR LES RMR

Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement	25	25	25
Secteurs de recensement	3,032	3,008	2,988
Taux résiduels par province	<u>12</u>	<u>12</u>	<u>12</u>
Total	3,082	3,058	3,038

\*\* Dans la série des secteurs de dénombrement (SD), la règle du 25/50 personnes domine sur celle du 250 personnes pour la suppression des tableaux sans distribution du revenu.

\* Les données sont montrées séparément pour Ottawa-Hull, Ontario (partie) et Québec (partie).

... Sans objet.

## ÉCHANTILLONNAGE ET PONDÉRATION

Les données du recensement de 1981 ont été recueillies sur une base de 100 % (c'est-à-dire auprès de tous les ménages) ou par un échantillonnage aléatoire des ménages; ces données sont pondérées afin de fournir des estimations sur l'ensemble de la population. Les renseignements figurant dans les présentes microfiches/bandes sommaires ont été recueillis selon la seconde méthode puis pondérés afin de compenser l'effet de l'échantillonnage.

Le système de pondération utilisé au recensement de 1981 (tout comme en 1971 et en 1976) est appelé estimation de l'échantillon en formation. Il s'agit d'une méthode répétée qui vise à fournir, pour certains sous-groupes fondamentaux de la population, des estimations-échantillon qui concordent avec le chiffre total de population. De cette façon, il est possible d'accroître non seulement la cohérence entre les totalisations des données-échantillon et à 100 %, mais aussi d'améliorer la fiabilité des estimations faites à partir de l'échantillon.

Cette méthode permet d'assurer la cohérence entre les estimations-échantillon et les valeurs de population des sous-groupes choisis et de certaines combinaisons de ces sous-groupes. Cependant, même si la méthode tend à accroître la cohérence des données des petits sous-groupes, elle n'en assure pas la cohérence, ni d'ailleurs pour les groupes dont les caractéristiques ne sont pas utilisées comme variables de contrôle. Pour toute région géographique donnée, le total ou le total partiel pondéré de population peut différer de celui qui figure dans les bulletins renfermant des données recueillies auprès de toute la population.

À quelques petites exceptions près, les totaux de la population ou de l'univers (personnes, ménages, logements ou familles) pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les divisions de recensement, tant pour les données-échantillon que celles à 100 %, coïncideront étant donné que ces chiffres ont été utilisés comme point de contrôle dans la méthode de pondération.

## QUALITÉ DES DONNÉES

### Introduction

Dans tout recensement, les données recueillies peuvent être entachées d'erreurs. Certaines de ces erreurs tendent à s'annuler à mesure que le nombre de cas observés augmente (c'est-à-dire dans le cas des classes plus importantes) puisque les erreurs se font dans les deux sens (erreurs aléatoires). De façon générale, la proportion ou le taux d'erreurs aléatoires nettes (c'est-à-dire qui ne sont pas annulées) augmente au fur et à mesure que la taille de la population ou de la classe diminue. Aussi, faut-il utiliser avec une certaine réserve les petits chiffres obtenus.

Dans d'autres cas, les erreurs ne s'annulent pas parce qu'elles ont tendance à se produire dans un sens plutôt que dans un autre. Il s'agit d'erreurs systématiques. Par exemple, le libellé d'une question peut favoriser les erreurs dans un sens particulier. Ces erreurs entraînent un biais.

Des erreurs d'observation, des erreurs de réponse, des erreurs de traitement et des erreurs d'échantillonnage en plus des erreurs d'arrondissement aléatoire ont pu influencer sur la qualité des données fournies dans le présent fichier.

## **Erreur d'observation**

Il y a erreur d'observation au recensement lorsqu'on oublie complètement une personne ou un ménage ou qu'on le (ou la) compte plus d'une fois. Étant donné qu'on s'attend à ce que le surdénombrement soit assez rare par rapport au sous-dénombrement, de telles erreurs produisent un biais vers le bas dans les statistiques du recensement, de sorte que les estimations publiées du recensement tendent à sous-estimer le chiffre réel de population.

On a entrepris une étude spéciale sur le recensement de 1981 afin d'évaluer le biais entraîné par le sous-dénombrement. Selon les résultats, le taux global du sous-dénombrement serait de 2 % de l'ensemble de la population. L'étude a révélé que le sous-dénombrement est plus élevé dans certains groupes de la population, par exemple chez les jeunes adultes de sexe masculin et les nouveaux immigrants. On avait décelé les mêmes tendances lors du recensement de 1976.

## **Erreur de réponse**

Une erreur de réponse se produit lorsque la réponse enregistrée est incorrecte. De telles erreurs surviennent lorsque le répondant a mal interprété la question ou a coché la mauvaise case par inadvertance ou même volontairement. La formulation des questions ou le mode de présentation du questionnaire ainsi que la formation et l'attitude des agents recenseurs sont des facteurs qui peuvent favoriser ce genre d'erreurs.

Pour obtenir une mesure de la qualité des données, on peut utiliser le "taux de réponse" qui représente alors le nombre de fois qu'une valeur a été attribuée à une caractéristique par le répondant, divisé par le nombre de fois qu'on aurait dû obtenir cette valeur. Ce genre de mesure fournit un indice de la qualité de la réponse qui, à son tour, détermine le degré d'imputation nécessaire pour tenir compte de la non-réponse.

Dans le tableau 1 ci-dessous, on peut voir les taux de réponse pour certaines caractéristiques, qui ont été obtenus au recensement de 1981.

**Tableau 1: Taux de réponse de certaines caractéristiques du recensement de 1981**

Caractéristiques	Taux (%) de réponse
Activité	94.1
Activité économique	96.6
Âge	98.9
Âge au premier mariage	91.9
Date du dernier travail	96.5
Durée d'occupation	99.3
Enfants mis au monde	95.8
État du logement	98.3
État matrimonial	98.7
Forme juridique	91.2
Fréquentation scolaire	98.2
Heures travaillées pendant la semaine de référence	97.5
Langue maternelle	98.9
Lien avec la Personne 1	99.2
Mobilité	96.2
Mode d'occupation	99.1
Mode d'occupation - Condominium	96.2
Nombre d'années d'études non universitaires	95.9
Nombre d'années d'études universitaires	97.0
Nombre de pièces	98.9
Période de construction	97.6
Plus haut grade, certificat ou diplôme	98.1
Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire	92.9
Principal combustible utilisé pour chauffer l'eau	97.1
Principal combustible utilisé pour le chauffage	97.0
Profession	95.8
Province, DR, SDR de résidence en 1976	95.2
Salles de bains	99.0
Semaines travaillées	94.7
Semaines travaillées à plein temps ou à temps partiel	92.4
Sexe	99.2
Soutien du ménage	98.5
Statut professionnel	95.4
Système de chauffage principal	97.3
Type de construction	99.6

### Erreur de traitement

Des erreurs de traitement peuvent se produire lorsque des réponses en toutes lettres sont codées, lorsque les réponses du questionnaire sont transcrites en langage d'ordinateur et lorsqu'on fait des imputations pour tenir compte soit de la non-réponse soit des rejets au contrôle.

## Erreur d'échantillonnage

Les données qui sont basées sur les réponses recueillies auprès d'un échantillon et qui sont ensuite pondérées sont sujettes à une erreur vu que la répartition des caractéristiques au sein de l'échantillon n'est habituellement pas identique à la répartition des caractéristiques au sein de la population à partir de laquelle l'échantillon a été prélevé.

L'erreur possible introduite par l'échantillonnage variera en fonction de la rareté relative de la caractéristique au sein de la population. Lorsqu'il y a des cases comportant des chiffres assez grands, l'erreur possible attribuable à l'échantillonnage, en proportion de la valeur de la case, sera relativement petite. Si les valeurs des cases sont petites, cette erreur, en proportion de la valeur de la case, sera toutefois relativement importante.

Le tableau 2 présente une évaluation approximée de l'erreur provenant de l'échantillonnage. Cette évaluation ne devrait servir que de guide.

**Tableau 2: Erreur type approximée provenant de l'échantillonnage  
Données-échantillon pour le recensement de 1981**

Valeur des cases	Nombre total de personnes, ménages, logements ou familles dans la région géographique									
	500	1,000	5,000	10,000	20,000	50,000	100,000	250,000	1,000,000	5,000,000 ou plus
50	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
100	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
200	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30
500	-	30	40	45	45	45	45	45	45	45
1,000	-	-	60	60	60	65	65	65	65	65
2,000	-	-	70	80	85	90	90	90	90	90
5,000	-	-	-	100	120	135	140	140	140	140
10,000	-	-	-	-	140	180	190	195	200	200
20,000	-	-	-	-	-	220	255	270	280	280
50,000	-	-	-	-	-	-	315	400	435	445
100,000	-	-	-	-	-	-	-	490	600	625
500,000 ou plus	-	-	-	-	-	-	-	-	1,000	1,340

Les utilisateurs qui désirent connaître l'erreur approximée provenant de l'échantillonnage pour une case de données en particulier, d'après l'échantillon de 20 %, n'ont qu'à appliquer la méthode suivante:

- a) Une totalisation dans ce fichier s'appliquera de façon typique à un univers de personnes, de ménages, de logements ou de familles. Il est d'abord nécessaire d'établir le chiffre total pour le niveau géographique en question: secteur de recensement, subdivision de recensement, division de recensement, province, etc., auquel s'applique la case.
- b) On choisit la colonne du tableau 2 dont la valeur se rapproche le plus du chiffre total de l'univers de la région en cause.

- c) On choisit la ligne à l'intérieur de la colonne du tableau 2 dont la valeur se rapproche le plus de la case dans la totalisation. La valeur de la colonne sur cette ligne représentera pour la case en question l'erreur type approximée provenant de l'échantillonnage.

Les répercussions du plan de sondage et de la procédure de pondération utilisées au recensement de 1981 varieront, cependant, d'une caractéristique à une autre. Les valeurs de l'erreur type dans le tableau ci-dessus pourront toutefois surestimer ou sous-estimer l'erreur provenant de l'échantillonnage. L'échantillon prélevé au recensement est constitué de ménages plutôt que de personnes. Lorsque l'on évalue l'erreur possible provenant de l'échantillonnage, dans le cas des caractéristiques des personnes, il faut savoir si les réponses de toutes les personnes constituant chaque ménage seront semblables. Si elles ne le sont pas (non corrélées), l'erreur d'échantillonnage tendra alors à être plus petite. Si elles le sont (corrélées), par exemple, pour la migration, l'erreur d'échantillonnage tendra alors à être plus élevée.

Dans le cas des ménages, des familles, des logements et des caractéristiques non corrélées des personnes, l'utilisateur, lorsqu'il utilise ces valeurs de l'erreur type, peut être raisonnablement certain que la valeur réelle de la population recensée (si l'on ne tient compte d'aucune forme d'erreur autre que l'échantillonnage) s'établira à plus ou moins deux fois l'erreur type (par ex., pour une case dont la valeur est 1,000 et dont la région géographique compte 50,000 habitants, l'écart sera de 1,000 + ou - 2x65 ou 1,000 + ou - 130). Dans le cas des caractéristiques corrélées des personnes, l'utilisateur peut être raisonnablement certain que, de la même façon, la valeur réelle s'établira à plus ou moins trois fois l'erreur type (par ex., pour une case de 5,000 et dont la région géographique compte 100,000 habitants, l'écart sera de 5,000 + ou - 3x140 ou 5,000 + ou - 420).

Pour obtenir les facteurs qui peuvent servir à rectifier les valeurs de l'erreur type de chaque variable, on peut s'adresser au centre de référence de Statistique Canada le plus proche.

Ces facteurs de rectification ainsi que des renseignements additionnels sur la méthodologie du recensement (plus particulièrement sur l'échantillonnage et la pondération) et une évaluation plus complète de la qualité des données du recensement recueillies auprès de l'échantillon paraîtront dans le bulletin Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

## PRODUITS GÉOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

### Recensement du Canada de 1981: Listes de référence des secteurs de dénombrement

- 99-909 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Provinces de l'Atlantique
- 99-910 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Québec
- 99-911 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Ontario
- 99-912 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Provinces de l'Ouest et les Territoires
- 99-913 Secteurs de recensement

- 99-914 Secteurs de recensement provinciaux -Provinces de l'Atlantique
- 99-915 Secteurs de recensement provinciaux - Québec
- 99-916 Secteurs de recensement provinciaux - Ontario
- 99-917 Secteurs de recensement provinciaux -Provinces de l'Ouest et les Territoires
- 99-918 Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, composantes

**Changements de limites, de statut et de nom des municipalités** (n° 12-201 au catalogue, publication annuelle)

**Classification géographique type, 1981. Vol. I** (n° 12-567 au catalogue, publication hors série).

**Classification géographique type, 1981. Vol. II** (n° 12-568 au catalogue, publication hors série).

## PRODUITS DE RÉFÉRENCE

Le Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue) donne les définitions de toutes les variables et de tous les termes utilisés dans les produits du recensement de 1981. Les renseignements que renferment le Guide sommaire - Population totale (n° 99-902 au catalogue) et le Guide sommaire - Population-échantillon (n° 99-903 au catalogue), présentent un intérêt général puisqu'ils donnent la liste et l'index de tous les tableaux des publications ainsi qu'une reproduction des questionnaires du recensement et les indicateurs de base de la qualité des données. On peut obtenir plus de détails sur la qualité des données dans Qualité des données - Population totale (n° 99-904 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

La publication Produits et services du recensement du Canada de 1981 décrit une foule d'autres analyses et de produits de référence, et fournit des renseignements sur les produits et services disponibles.



## SECTION E

### NOTES SPÉCIALES

#### Cellules renfermant un zéro

Dans les bandes sommaires et microfiches, une cellule renfermant une valeur zéro peut signifier une des choses suivantes:

- (1) néant ou zéro.
- (2) n'ayant pas lieu de figurer.

Par suite de la méthode de production utilisée, il n'a pas été possible de recourir aux signes conventionnels que l'on retrouve habituellement dans les publications.

#### Codes de classification géographique type

Depuis que Statistique Canada a décidé d'uniformiser, dans la mesure du possible, les codes géographiques, il est devenu impossible d'obtenir les codes de recensement. Pour pouvoir désigner uniformément toutes les unités géostatistiques du Canada, il faut obligatoirement utiliser les codes de la Classification géographique type. Par exemple, en 1976, un code de recensement à 4 chiffres désignait de façon uniforme toutes les subdivisions de recensement à l'intérieur des provinces. Depuis 1981, il faut utiliser le code de la division de recensement (2 chiffres) et le code de la subdivision de recensement (3 chiffres).

#### Données sur la scolarité

Les comparaisons des données du recensement de 1981 sur la scolarité avec celles des recensements antérieurs ou d'autres sources doivent généralement se limiter à des caractéristiques uniformes et aux mêmes composantes temporelles et démographiques <sup>1</sup>. Pour les comparaisons générales, il convient de noter que les données de 1981 sur la scolarité, contrairement à celles des recensements antérieurs, ne comprennent pas les pensionnaires d'institution et ne visent que la population de 15 ans ou plus alors qu'aux recensements de 1971 et des années précédentes, les données sur la scolarité existaient pour la population de 5 ans ou plus. Il y a en outre un aspect essentiel qui distingue les données de 1981 de celles provenant d'autres sources.

Cet aspect essentiel se retrouve dans la catégorie des "autres études non universitaires" utilisée au recensement de 1981. Le concept des autres études non universitaires diffère, à deux égards, des recensements antérieurs et des autres mesures du concept "niveau postsecondaire non universitaire". Premièrement, contrairement au recensement de 1976, cette expression désigne maintenant tous les programmes de passage à l'université des collèges communautaires et le programme général des CEGEP du Québec; on peut donc s'attendre à ce que les données portent non plus sur les études universitaires mais sur les études non universitaires, et c'est ce qui arrive entre 1976 et 1981 (surtout pour la population des CEGEP). Deuxièmement, la question posée au recensement de 1981 englobait toutes les études non universitaires après le niveau élémentaire ou secondaire, peu importe que la personne ait obtenu son diplôme d'études secondaires ou non. Le concept des autres études non universitaires de 1981 a un sens large qui regroupe les études postsecondaires traditionnelles ainsi que la formation professionnelle et technique (métiers).

---

<sup>1</sup> Les utilisateurs qui désirent des données chronologiques du recensement sur l'éducation pour les années 1971, 1976 et 1981 pourront se référer au bulletin spécial, n° 13-579 au catalogue: Tableaux chronologiques de données sur l'éducation, recensements de 1971, 1976 et 1981, qui doit paraître à une date ultérieure.

## Données sur le genre de famille de recensement

Dans les recensements antérieurs, la famille principale était celle du chef du ménage. Cependant, en 1981, le critère utilisé pour déterminer le genre de famille a été modifié. Une nouvelle question dans le questionnaire permet de connaître la personne responsable du paiement du loyer, ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., et sert à déterminer les familles principales et secondaires.

Comme la façon de déterminer le genre de famille de recensement a été améliorée lors du recensement de 1981, nous conseillons aux utilisateurs d'être prudents lorsqu'ils comparent les données sur la répartition des familles principales et des familles secondaires à celles des recensements antérieurs. Par exemple, sont automatiquement classées comme familles secondaires en 1981 les familles de recensement dans les ménages privés où la personne responsable des paiements du ménage habite ailleurs. Aux recensements précédents, premièrement, il n'était pas possible d'identifier ces cas et deuxièmement, certaines de ces familles étaient classées comme familles principales.

On trouvera de plus amples renseignements dans le Guide sommaire - Population totale (n° 99-902 au catalogue).

## Données sur le genre de ménage

À cause d'un changement introduit en 1981 dans la façon de déterminer le genre de famille, nous recommandons aux utilisateurs de se montrer prudents lorsqu'ils comparent les données relatives aux familles principales et secondaires à celles des recensements antérieurs. Puisque le genre de ménage découle, en partie, du genre de famille, les mêmes précautions devraient être prises en comparant les données de 1981 sur les ménages de famille secondaire.

On peut trouver une explication de ces changements et, selon le cas, de l'impact de ces derniers sur les données relatives au genre de ménage en général, dans la publication Guide sommaire - Population totale (n° 99-902 au catalogue).

## Données sur le type de construction

La déclaration du type de construction d'un logement lors d'une enquête ou d'un recensement fait souvent l'objet d'erreurs de réponse importantes. La situation est sans doute attribuable en partie à la diversité des constructions quelquefois complexes, aux différences de terminologie d'une région à l'autre et à la publicité locale dans le domaine de l'immeuble. Il a déjà été prouvé que le niveau et la nature de cette erreur de réponse variaient selon la méthode utilisée pour recueillir les données. Au recensement de 1976, c'est le recenseur qui a établi le type de construction, alors qu'au recensement de 1981, le recensé s'en est chargé.

L'analyse a montré que les données de 1976 renfermaient beaucoup moins d'erreurs que celles de 1981 en ce qui concerne cette variable. Les comparaisons faites entre les données des deux recensements au sujet du type de construction révéleront donc certaines incohérences. (Nota: Le nombre de logements n'est pas remis en question, c'est seulement la façon de répartir le nombre total de logements selon le type de construction.) Ces incohérences varieront en importance d'une région géographique à l'autre et d'un type de construction à l'autre.

Au niveau géographique, le degré d'erreur dans le classement des logements est plus fréquent dans le centre des grandes villes; c'est en effet dans ces régions que l'on retrouve de vieilles constructions ou des édifices transformés ou complexes que les recensés ont bien du mal à classer. Le degré d'erreur décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville. En effet, il ne semble pas y avoir de problèmes de qualité de données à cet égard dans les régions rurales.

Du point de vue de la construction, le nombre d'appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus est, croyons-nous, relativement exact. Le nombre d'autres genres de logements dans des constructions à logements multiples (par ex., des appartements dans des immeubles de moins de cinq étages et des maisons en rangée), peut par contre, renfermer ce genre d'erreur mais à des degrés divers. Nous avons relevé deux genres de classement erroné pour ces logements. En premier lieu, il y a eu classement erroné parmi les divers types de construction à logements multiples. Par exemple, des appartements dans des immeubles de moins de cinq étages ont fréquemment été classés comme maisons en rangée, maisons jumelées, etc. En second lieu, il y a eu erreur au niveau des constructions multiples et individuelles. Par exemple, un duplex a pu être classé comme une maison individuelle non attenante.

Une forte proportion de l'erreur du type de construction est survenue pour les constructions à logements multiples. Pour cette raison, l'utilisateur serait avisé, toutes les fois qu'il recourt aux données du recensement de 1981 sur le type de construction, de les regrouper si c'est possible selon les quatre catégories suivantes: maisons individuelles non attenantes, appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, logements mobiles (c.-à-d., les habitations mobiles et les autres logements mobiles) et tous les autres. L'erreur dans les données agrégées décroîtra mais elle ne sera pas éliminée. On peut s'attendre à ce qu'un classement erroné des logements dans des immeubles à logements multiples, lorsqu'il se produit, entraîne un sous-dénombrement de la catégorie "tous les autres" et un surdénombrement équivalent dans le cas des maisons individuelles non attenantes. On peut s'attendre à ce que l'importance (en pourcentage) de l'erreur au niveau du nombre de logements individuels non attenants diminue à mesure qu'augmentera le nombre "réel" de logements individuels non attenants dans la région en question.

La question est donc: "Comment peut-on établir le niveau de l'erreur dans une totalisation sur le type de construction et est-il possible de compenser ou de rectifier cette erreur?". La réponse dépendra de la totalisation et de l'usage auquel on destine les données.

Dans les totalisations au niveau des secteurs de dénombrement, par exemple, seuls les énoncés généraux susmentionnés peuvent s'appliquer aux données. Si le secteur de dénombrement se trouve dans une région rurale, on peut se servir des données avec la même confiance que les autres données, avec des tailles de case comparables, pour le secteur de dénombrement. Par contre, si le secteur de dénombrement est dans le noyau urbanisé d'une ville où on retrouve 50 % des logements déclarés dans des immeubles à logements multiples, les données sur le type de construction ne seront plus utilisables sinon pour des fins très générales, plus spécialement en ce qui concerne la gamme complète de types de construction.

Concernant les totalisations au niveau des secteurs de recensement, subdivisions de recensement, divisions de recensement, régions métropolitaines de recensement et provinces, par exemple, il est possible (avec certains recoupements à d'autres données du recensement de 1981 et aux données sur le type de construction de 1976) d'établir s'il y a un problème de qualité dans la totalisation pour le type de construction en cause, la nature du problème et, très probablement, la raison du classement erroné.

La méthode se fonde sur les données touchant la période de construction. Ces données, qui ont été recueillies auprès d'un échantillon au recensement de 1981, permettent d'identifier les constructions neuves, c'est-à-dire les logements occupés construits au cours de la période 1976-1980 ainsi que ceux qui ont été construits dans les cinq premiers mois de 1981. Dans la mesure où le stock de logements est stable (idéalement, il n'y aurait ni transformation, ni démolition) au cours d'une période de cinq ans, si l'on ajoute la construction neuve - chiffres que l'on a obtenus au recensement de 1981 - aux chiffres sur le type de construction au recensement de 1976, on devrait pouvoir obtenir des valeurs assez près de celles qui ont été obtenues au recensement de 1981. L'écart entre ces chiffres rectifiés et les chiffres de 1981 selon le type de construction devrait nous donner une indication claire de la qualité des données, tant pour 1981 que pour 1976.

L'évaluation de la qualité des données se fait en trois étapes:

**(1) S'assurer que la région géographique au recensement de 1976 correspond à celle du recensement de 1981 pour laquelle on a totalisé des données sur le type de construction.**

Pour bon nombre de totalisations, les régions géographiques des recensements de 1976 et de 1981 correspondront. Pour l'aider dans sa tâche, l'utilisateur pourra se reporter à divers bulletins.

**(i) Divisions de recensement et subdivisions de recensement**

1976: 92-802 à 92-805; 92-911 (cartes de référence)

1981: 93-901 à 93-912, tableau 4; 99-907 (cartes de référence - DR/SDR)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981 ou à consulter le volume 1 de la CGT (Annexe 2), n<sup>o</sup> 12-567 au catalogue.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

**(ii) Régions métropolitaines de recensement**

1976: 92-809; 92-811 (cartes de référence)

1981: 95-903; 99-906 (cartes de référence -RMR/AR)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

(iii) **Agglomérations de recensement**

1976: 92-809; 92-811 (cartes de référence)

1981: 95-903; 99-906 (cartes de référence -RMR/AR)

Voir (ii) ci-dessus; les utilisateurs devront cependant noter que les critères de définition d'une AR ont changé considérablement entre 1976 et 1981, ce qui peut influencer grandement sur les comparaisons. Ces changements dépassent tous les changements de limites des SDR composantes.

(iv) **Secteurs de recensement**

1976: 95-800 à 95-831 (cartes incluses)

1981: 95-905 à 95-940 (cartes incluses)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

(v) **Circonscriptions électorales fédérales**

Les données sur les circonscriptions électorales fédérales ne peuvent être facilement évaluées puisque les données de 1976 sont basées sur l'Ordonnance de représentation de 1966 tandis que celles de 1981 se fondent sur l'Ordonnance de représentation de 1976, à l'exception du bulletin 92-808 de 1976 qui présente des renseignements de base sur le type de construction selon l'Ordonnance de représentation de 1976. Le bulletin correspondant en 1981 porte le n<sup>o</sup> 95-901 au catalogue.

Les petites modifications de limites géographiques qui ne peuvent être cernées ne devraient pas invalider l'évaluation. Toutefois, des écarts importants nous empêcheraient de procéder à une évaluation valable. (Ainsi, on ne peut évaluer les données sur les secteurs de dénombrement puisque les limites de ces secteurs diffèrent beaucoup entre 1976 et 1981.)

(2) **Regrouper, pour une ou des régions géographiques données, les chiffres de 1976 et de 1981 sur le type de construction aux recoupements de 1981 selon la période de construction (données-échantillon) afin de produire les chiffres rectifiés de 1981.**

Pour tous les types de construction, la construction neuve (dont la période de construction est 1976-1981 ou 1976-1980 plus 1981) déclarée au recensement de 1981 doit être ajoutée au total de chaque type de construction (ou de quelque version modifiée) déclarée au recensement de 1976 pour produire les chiffres rectifiés de 1981. Les données sur la période de construction avec recoupements selon le type de construction sont préparées spécialement pour effectuer cette procédure. Ces totalisations sortiront en mars 1983. Les utilisateurs des bandes ou microfiches de données noteront que des recoupements de la période de construction selon le type de construction sont prévus pour les secteurs de recensement (CTW81B22) et les subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus (SPW81B13).

Il convient de noter que s'il n'y a pas eu beaucoup de constructions neuves dans la région en question (auquel cas le nombre total de logements privés occupés devrait à peu près correspondre pour 1976 et 1981), les données sur la période de construction ne seront pas alors requises et cette partie de la procédure devra être laissée de côté.

**(3) Comparer les chiffres du recensement de 1981 sur le type de construction aux chiffres rectifiés de ce même recensement et évaluer la différence.**

Si les régions à comparer sont identiques, les chiffres de 1981 et leur version rectifiée devraient correspondre. (Pour cette comparaison, les chiffres des deux catégories d'appartements de 1981 doivent être additionnés pour être comparables au nombre d'appartements de 1976.) Dans bon nombre de cas, il y aura une différence, quelquefois petite, quelquefois grande. Il faut alors essayer d'expliquer le mieux possible les raisons de l'incohérence.

**Raisons possibles d'incohérence**

- a) Il n'est pas possible de distinguer dans les données de 1981 les logements qui ont été construits entre janvier et mai 1976. Vu que les logements occupés construits au cours de cette période sont compris dans les chiffres du recensement de 1976, les chiffres rectifiés de 1981 seront supérieurs aux estimations publiées de 1981.

Si, de façon proportionnelle, on retrouve un nombre important de logements pour un type de construction donné dont la période de construction s'établit entre 1976 et 1981, il sera peut-être alors nécessaire de réajuster les chiffres pour "corriger" les données afin de tenir compte des constructions faites entre janvier et mai 1976. Si l'on ne dispose pas de renseignements additionnels, 5/60 du chiffre de 1976-1980 ou 5/65 de celui de 1976-1981 devra être retranché du chiffre précédemment ajusté de 1981. On devra, cependant, se rappeler qu'un tel ajustement ne sera pas aussi fiable pour de petites régions géographiques.

- b) Il faut se souvenir que les données sur la période de construction se fondent sur un échantillon et, comme telles, sont entachées d'une erreur d'échantillonnage. Nous expliquerons les répercussions de l'erreur d'échantillonnage dans les bulletins du recensement de 1981 qui comprennent des totalisations de données-échantillon (par ex., sur la période de construction) et dans la publication n° 99-905 au catalogue intitulée Qualité des données - Population-échantillon. Pour la plupart des totalisations, l'erreur d'échantillonnage ne devrait pas être trop élevée pour que nous ne puissions pas appliquer la procédure d'évaluation, mais elle pourra expliquer dans une certaine mesure l'un ou l'autre des écarts.
- c) Les données sur la période de construction sont également entachées d'une erreur de réponse. L'importance d'une telle erreur pour les totalisations dépendra de la proportion de constructions neuves déclarées.
- d) Du fait que les totalisations vérifiées concerneront les logements occupés, des taux d'inoccupation différents pour les recensements de 1976 et de 1981 entraîneront un écart correspondant dans les chiffres du stock de logements occupés.
- e) Les démolitions entre les deux recensements entraîneront une hausse du chiffre rectifié du recensement de 1981 par rapport au chiffre réel de ce même recensement.

- f) Les transformations (par ex., la transformation d'une maison individuelle non attenante en appartements) pourront vraisemblablement entraîner une diminution du nombre d'un type de logement et un accroissement pour un autre. De façon générale, ces transformations ne devraient pas avoir été déclarées parmi la construction neuve.

Tous les éléments a) à f), avec l'exception possible des erreurs d'échantillonnage, devraient se manifester individuellement par un écart dans le stock estimatif total de logements occupés pour la région en cause (si l'on compare le total de 1981 au total rectifié de cette même année). Globalement, il peut y avoir effet de compensation (par exemple, des démolitions et des transformations). Cela pourra aussi entraîner des modifications au nombre de logements d'un type particulier de construction.

Comme une source possible d'écarts, l'erreur de réponse se manifestera non pas par un écart du stock estimatif total de logements occupés mais par un déplacement du nombre de logements entre deux ou plusieurs types de construction. Si l'erreur de réponse est importante, le déplacement sera évident. L'exemple hypothétique suivant servira à illustrer notre propos.

Comparaison des chiffres de 1981 et des chiffres rectifiés de 1981 sur les logements occupés selon le type de construction

Région	Appartements (en milliers)		Autres logements multiples (en milliers)		Logements individuels non attenants (en milliers)	
	1981	Rect. 1981	1981	Rect. 1981	1981	Rect. 1981
A	260	361	130	30	20	19
B	385	400	53	40	10	8
C	150	155	36	35	40	41
D	78	78	24	24	56	56

Dans la région A, on constate une erreur de réponse importante qui s'est manifestée par un déplacement des appartements (en 1976) vers d'autres genres de logements dans des constructions à logements multiples, et, dans une moins large mesure, vers les logements individuels non attenants. On peut raisonnablement conclure que, pour cette région, le classement de 1981 selon le type de construction renferme au moins le degré d'erreur qui ressort de la différence entre les chiffres et que les chiffres rectifiés de 1981 reflètent mieux la répartition des types de construction pour la région. De même, il est aussi raisonnable de conclure que les problèmes de classement existaient également au recensement de 1976. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que les chiffres de 1976 - qui se fondent sur une évaluation des données de 1976 et de 1981 - soient beaucoup plus exacts que les chiffres de 1981, dans ce cas, ils pourront encore renfermer une erreur non négligeable. La plus grande proportion d'une telle erreur se retrouvera dans les constructions à logements multiples (appartements et autres logements multiples dans notre exemple).

Pour la région B, il existe vraisemblablement une erreur de réponse qui s'apparente à celle pour la région A. On peut s'attendre à ce que les chiffres rectifiés de 1981 renferment une certaine part d'erreur, mais étant donné que les renseignements sont beaucoup moins incohérents que ceux de la région A, les données peuvent être utilisées avec beaucoup plus de confiance.

Pour la région C, il existe des incohérences, mais elles peuvent avoir été causées par une combinaison de problèmes. Dans cette région, le nombre total de logements occupés en 1981 est de 226; le chiffre rectifié est 231. Donc, la plupart des écarts apparents doivent être attribuables à d'autres causes que l'erreur de réponse. La source d'erreur la plus plausible se retrouvera dans les données sur la période de construction (voir a), b) et c) sous Raisons possibles d'incohérences), bien qu'on devra aussi vérifier la conformité des limites géographiques entre 1976 et 1981.

Pour la région D, il n'y a pas d'incohérence et les données peuvent être utilisées avec confiance.

Il convient de noter qu'on devra, dès que possible, procéder au regroupement des types de construction, comme l'indique l'exemple, puisqu'il est plus facile d'évaluer la cause des écarts lorsque les chiffres sont plus grands. Il convient aussi de remarquer que les déplacements au niveau des chiffres pour les logements mobiles sont très difficiles à évaluer. Ces logements peuvent avoir un taux de démolition supérieur à la moyenne, ils peuvent être déplacés hors d'une région ou y être intégrés et ils peuvent être transformés peut-être plus facilement que tout autre genre de logement.

Dans les recherches qui ont mené à la rédaction de cette note spéciale, la procédure mentionnée ci-dessus a été appliquée à un échantillon de régions géographiques. Ainsi, les résultats à l'égard d'un échantillon de régions métropolitaines de recensement révèlent qu'une erreur de réponse importante s'est glissée dans certaines municipalités plutôt que dans la majorité d'entre elles. Il n'y a pas eu de problème apparent de la qualité des données et lorsque des erreurs de réponse sont survenues, les déplacements par type de construction sont ressortis aussitôt.

Des renseignements complémentaires sur la qualité des données touchant le type de construction paraîtront dans le bulletin n° 99-904 au catalogue intitulé Qualité des données - Population totale.

### Géographie - Avis de Correction

#### A1 Problème: Mauvaise allocation des secteurs de dénombrement

a) Alexander, LGD, Man. (CGT 4601071)	
- population totale de 1981 se lit	2,793
devrait se lire	1,908
b) Division No. 1, Unorganized, UNO, Man. (CGT 4601094)	
- population totale de 1981 se lit	675
devrait se lire	1,560

#### A2 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Meductic, VL, N. B. (CGT 1310013)	
- population totale de 1981 se lit	234
devrait se lire	197
b) Canterbury, PAR, N. B. (CGT 1310011)	
- population totale de 1981 se lit	649
devrait se lire	686

A3 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Hillsborough Park, VL, Î.-P.-É. (CGT 1102017)	
- population totale de 1981 se lit	1,227
devrait se lire	1,036
b) East Royalty, VL, Î.-P.-É. (CGT 1102020)	
- population totale de 1981 se lit	1,696
devrait se lire	1,863
c) Sherwood, VL, Î.-P.-É. (CGT 1102019)	
- population totale de 1981 se lit	5,681
devrait se lire	5,705

A4 Problème: Mauvaise allocation des secteurs de dénombrement

a) Chicken 224, R, Sask. (CGT 4718828)	
- population totale de 1976 se lit	-A
devrait se lire	528
b) Chicken 225, R, Sask. (CGT 4718823)	
- population totale de 1976 se lit	528
devrait se lire	-
- population totale de 1981 se lit	236
devrait se lire	26
c) Division No. 18, Unorganized, UNO, Sask. (CGT 4718090)	
- population totale de 1981 se lit	11,991
devrait se lire	12,201

A5 Problème: Population rapportée sous la mauvaise subdivision de recensement

a) Fond du Lac 229, R, Sask. (CGT 4718824)	
devrait être <u>annulé</u>	
b) Fond du Lac 227, R, Sask. (code CGT pas encore assigné) - devrait être <u>créé</u>	
- population totale de 1976 devrait se lire	452
- population totale de 1981 devrait se lire	494

A6 Problème: Mauvais codes des subdivisions de recensement unifiées

a) Alert Bay 1, R, C.-B. (CGT 5943801)	
- code SRU se lit	5943029
devrait se lire	5943035
b) Alert Bay 1A, R, C.-B. (CGT 5943802)	
- code SRU se lit	5943029
devrait se lire	5943035

A7	<u>Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement</u>	
	a) Jacquet River, VL, N. B. (CGT 1314002)	
	- population totale de 1981 se lit	778
	devrait se lire	887
	b) Durham, PAR, N. B. (CGT 1314001)	
	- population totale de 1981 se lit	2,656
	devrait se lire	2,547
A8	<u>Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement</u>	
	a) Norway House 17, R, Man. (CGT 4622058)	
	- population totale de 1981 se lit	1,812
	devrait se lire	1,976
	b) Division No. 22, Unorganized, UNO, Man. (CGT 4622046)	
	- population totale de 1981 se lit	2,703
	devrait se lire	2,539
A9	<u>Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement</u>	
	a) Regina, C, Sask. (CGT 4706027)	
	- population totale de 1981 se lit	162,613
	devrait se lire	162,984
	b) Sherwood No. 159, RM, Sask. (CGT 4706026)	
	- population totale de 1981 se lit	1,700
	devrait se lire	1,329
A10	<u>Problème: Population rapportée sous la mauvaise subdivision de recensement</u>	
	a) Kitimat 1, R, C.-B. (CGT 5949803)	
	devrait être <u>annulé</u>	
A11	<u>Problème: Mauvaise allocation de secteur de dénombrement</u>	
	<u>Montréal, RMR</u>	
	a) SR 382.01 (code 3122)	
	- population totale de 1981 se lit	3,513
	devrait se lire	3,848
	b) SR 382.02 (code 3123)	
	- population totale de 1981 se lit	5,212
	devrait se lire	4,877

## Langue maternelle

Un certain nombre de facteurs influent sur la comparabilité des données des recensements de 1981 et de 1976 sur la langue maternelle:

- a) Le taux de non-réponse est tombé de 1.9 % en 1976 à 1.1 % en 1981. Les changements observés pour certaines langues s'expliquent en partie par un meilleur dénombrement de la population.
- b) Au recensement de 1976, 1.9 % de la population n'avait pas répondu à la question sur la langue maternelle et l'on avait codé leur langue dans la catégorie "non déclarée". Au recensement de 1981, une langue précise a été attribuée au 1.1 % des recensés qui n'ont pas répondu à cette question (voir le tableau ci-dessous).
- c) Les procédures en vue de la suppression des réponses multiples, enregistrées chez 2.4 % de la population en 1981, ont été modifiées au recensement de 1981. En 1976, un contrôle arbitraire et déterminant supprimait les réponses multiples pour ne garder qu'une réponse valable pour chaque recensé. Au recensement de 1981, on a conservé une seule réponse en utilisant des algorithmes informatiques probabilistes (voir le tableau ci-dessous pour la redistribution des combinaisons comportant le français, l'anglais et autres langues).
- d) La catégorie "Indien, n.d.a." regroupe les personnes d'ascendance autochtone et celles qui sont d'ascendance indienne asiatique. En 1976, la langue maternelle de toutes ces personnes a été codée "langue amérindienne".

Données sur la langue maternelle déclarée selon la langue maternelle attribuée, Canada, 1981

Langue maternelle déclarée en 1981	Langue maternelle attribuée en 1981		
	Anglais	Français	Autre
Anglais seulement	14,518,400	...	...
Français seulement	...	6,077,695	...
Autre seulement <sup>1,2</sup>	...	2,495	2,897,730
Anglais et français <sup>3</sup>	103,595	104,650	...
Anglais et autre <sup>2,4</sup>	122,655	235	202,640
Français et autre <sup>5</sup>	...	9,305	12,945
Anglais, français et autre <sup>3</sup>	7,845	7,375	14,250
Non-réponse	165,970	47,340	48,060
Total	14,918,460	6,249,095	3,175,625

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1 "Autre" comprend toutes les langues non officielles.

2 Lors du traitement des données par ordinateur, le français a été attribué comme langue maternelle pour un certain nombre de réponses écrites (par ex., "belge" pouvait être "français" ou "flamand").

3 En 1976, on a fait un choix aléatoire entre le français et l'anglais.

4 En 1976, on a attribué l' "anglais" à tous les recensés qui avaient indiqué "Anglais et autre".

5 En 1976, on a attribué le "français" à tous les recensés qui avaient indiqué "Français et autre".

Les utilisateurs noteront que les modifications apportées aux procédures de traitement influent quelque peu sur la comparabilité des données des recensements de 1981 et de 1976. Signalons que 96.5 % de la population ont fourni des données précises. En outre, les mêmes données auraient paru pour 98.0 % de la population en 1981, peu importe que l'on eût employé la méthode de traitement de 1976 ou celle de 1981. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la publication Qualité des données - Population totale (n° 99-904 au catalogue).

### Nombre de semaines travaillées

Les données concernant le nombre de semaines travaillées en 1980 doivent être utilisées avec circonspection pour les catégories 40-48 semaines et 49-52 semaines car certains répondants ont tendance à ne pas inclure leurs congés payés de vacances ou pour autres raisons dans leurs semaines de travail, tel que requis. Ainsi, la catégorie 49 à 52 semaines peut être sous-estimée.

### Pensionnaires d'institution

Bien que certaines des définitions précédentes des variables, pour lesquelles on a recueilli des données-échantillon, indiquent que les "pensionnaires d'institution" sont exclus, en fait, à cause des exigences du traitement, c'est le cas de tous les tableaux du présent bulletin basés sur la population, même de ceux qui affichent des classements recoupés avec des données intégrales (comme celles sur la langue maternelle). De plus, la base de la population totale pour les données-échantillon, que l'on peut désigner comme la population non pensionnaire, ne correspondra pas exactement au chiffre provenant des données intégrales, là encore en raison d'une exigence spéciale au traitement qui a fait baisser le chiffre définitif de quelque 5,700 personnes. Pour plus de détails sur la question ou sur tout autre changement de traitement touchant la comparabilité des données, voir Guide sommaire - Population - échantillon (n° 99-903 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

### Profession

Les données concernant les groupes de base 2791 "Professeurs d'école technique et professionnelle" et 2793 "Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a." pour le Québec doivent être regroupées lorsque l'on désire comparer ces deux professions avec celles des autres provinces ou avec les données de 1971. Ceci est attribuable à une erreur dans la Classification type des professions qui a inclus les professeurs de CEGEP dans le groupe de base 2793 au lieu de 2791.

## Région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull

Vu la méthode de production utilisée pour la série de base des bandes sommaires et microfiches, il n'a pas été possible de calculer un total au niveau de la région métropolitaine de recensement dans le cas de secteurs chevauchant deux provinces. Il est donc nécessaire, pour la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull, d'additionner les données relatives à la partie de l'Ontario à celle du Québec pour obtenir un total. La série des profils présente cependant un total pour toute la région métropolitaine d'Ottawa-Hull puisqu'elle a été produite à l'aide d'une méthode différente.

### Totaux résiduels

Dans la série spéciale, qui donne le reste ou les totaux résiduels, le total peut correspondre au total de la province ou du territoire. Le problème survient à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ne comptent aucune région métropolitaine de recensement. La répétition de certaines données est donc inévitable. La même situation se retrouve au niveau des secteurs de recensement dans la série de base, lorsque le total partiel des secteurs de recensement provinciaux correspond au total de la province ou du territoire dans les régions susmentionnées.



## Origine ethnique

Au recensement de 1981, la question sur l'origine ethnique a été posée pour tenter de déterminer "les racines" de la population du Canada. Les données tirées des réponses à cette question indiquent la perception des répondants vis-à-vis leur origine ethnique et le groupe culturel auquel ils s'identifient le plus étroitement.

Sept importants facteurs influent sur la comparabilité des données de 1981 sur l'origine ethnique avec celles des recensements antérieurs:

- (1) Aux recensements antérieurs, l'origine ethnique (origine raciale) était habituellement déterminée en fonction de l'ancêtre paternel<sup>(1)</sup>. Le recensement de 1981 est le premier à ne pas avoir considéré seulement l'ascendance paternelle.
- (2) Le recensement de 1981 est le premier à accepter une réponse multiple sur l'origine ethnique des répondants (par exemple, une réponse "français" et "allemand" est valable et a été conservée aux fins des totalisations). Aux recensements antérieurs, on supprimait les réponses multiples à la question sur l'origine ethnique pour n'en garder qu'une. Au recensement de 1971, si le répondant avait indiqué plusieurs origines ethniques sur son questionnaire, on en choisissait une de façon arbitraire. De la sorte, en 1971, si 100 répondants avaient déclaré comme groupe ethnique "français" et "allemand", on aurait peut-être attribué "français" à 45 d'entre eux, et "allemand" au reste. En 1981, ces 100 répondants conserveraient ces deux origines ethniques.
- (3) En 1981, 7.6 % de la population hors institution ont déclaré plusieurs origines ethniques. Il convient, cependant, de noter que ce pourcentage exclut les combinaisons "anglais", "irlandais", "écossais", "gallois", "britannique", n.d.a. et "britannique", n.c.a. Ces combinaisons ont été traitées comme une seule réponse (c'est-à-dire britannique dans les produits de données de 1981 déjà mis au point, bien qu'il s'agisse réellement de réponses multiples. Si l'on conservait ces combinaisons, la population hors institution ayant plusieurs origines ethniques s'établirait à 11.6 % en 1981.

Par contre, les réponses uniques "français" comprennent les recensés qui ont déclaré une seule origine ethnique française ou une seule inscription en toutes lettres de la mention "québécois", "franco-ontarien" ou "acadien". Ceux qui ont déclaré une double origine comme "français et québécois, franco-ontarien ou acadien" sont regroupés avec les réponses multiples "français".

- (4) Étant donné que toutes les réponses multiples données au recensement de 1971 ont été ramenées, lors du traitement, à une seule, il n'est pas possible de comparer les données uniques de ce recensement à celles de 1981, puisque cela pourrait entraîner une sous-estimation de la variation réelle. C'est le cas plus particulièrement de certaines origines ethniques européennes: par exemple, il y a eu taux de variation négatif pour les réponses "anglais, écossais, irlandais, hollandais, ukrainien, polonais et juif".

De même, une comparaison des données de 1971 aux réponses uniques et multiples de 1981 pourrait entraîner une surestimation de la variation réelle.

(1) Aux recensements de 1911 à 1931, l'ascendance autochtone ou métisse des recensés a été établie sur le côté maternel.



Cependant, certains groupes ethniques qui ont immigré en grand nombre au Canada affichent une forte augmentation depuis 1971 même lorsqu'on compare ces origines aux origines uniques de 1981; il s'agit entre autres des groupes comme "chinois, indo-pakistanaï, asiatique oriental, libanais, syrien et autres groupes d'Asie et espagnol" (y compris ceux d'Amérique du Sud et d'Amérique latine).

- (5) En 1971, chaque répondant qui avait indiqué être de confession juive, peu importe l'origine ethnique qu'il avait déclarée, s'est vu attribuer l'origine ethnique juive. En 1981, bien que ces attributions n'aient pas eu lieu, 94 % de la population hors institution ayant indiqué être uniquement d'origine juive ont déclaré également appartenir à la religion juive.
- (6) Il convient également de noter qu'il peut y avoir quelques anomalies dans les données de 1981 basées sur une interprétation faussée de la question sur l'origine ethnique lorsqu'elles sont recoupées avec le lieu de naissance, la langue maternelle ou la religion: selon le lieu de naissance, quelques tableaux peuvent inclure des autochtones nés en Inde, au Pakistan, en Guyane, etc.; selon la langue maternelle, quelques tableaux peuvent comprendre des autochtones parlant une langue maternelle indo-asiatique; et selon la religion, quelques tableaux peuvent comprendre des autochtones affichant des religions non chrétiennes orientales, en particulier hindoue, islamique et sikh.
- (7) En 1981, l'origine ethnique a été déclarée pour toute la population à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Ces derniers sont inclus dans les publications des recensements antérieurs. En 1981, les pensionnaires d'institution représentaient 1.1 % de la population totale.

Les utilisateurs doivent se reporter au Dictionnaire du recensement de 1981 pour obtenir des indications sur les changements intervenus entre 1971 et 1981. Des renseignements supplémentaires sur la comparabilité des données seront disponibles dans les bulletins et bandes sommaires ainsi que dans les guides sommaires et rapports sur la qualité des données, qui paraîtront cette année.



## Langue officielle

La comparabilité des données du recensement de 1981 sur la langue officielle avec celles de 1971, est affectée par le fait que différentes procédures de traitement de données ont été appliquées.

Les utilisateurs doivent savoir qu'en 1971, les personnes qui ont déclaré une langue officielle comme langue maternelle ou langue parlée à la maison étaient considérées comme étant capables de parler cette langue, et la réponse sur la langue officielle était ajustée en conséquence. En 1981, cette procédure n'a été utilisée que pour les personnes qui indiquaient une langue officielle comme langue parlée à la maison.

Le changement dans les procédures de traitement de 1981 comparées à 1971, a occasionné une diminution du nombre de personnes "bilingues" et un nombre plus élevé de réponses dans la catégorie "ni anglais, ni français".

Par exemple, au Manitoba et en Saskatchewan, lorsque les données de 1981 ont été comparées avec celles de 1971, les résultats indiquent un déclin du nombre de personnes "bilingues". Toutefois, lorsque les procédures de 1971 sont appliquées aux données de 1981, ces deux provinces enregistrent une augmentation du nombre de personnes capables de parler l'anglais et le français.

Les utilisateurs doivent se reporter au Dictionnaire du recensement de 1981 pour obtenir des indications sur les changements intervenus entre 1971 et 1981.



## Langue parlée à la maison

Les procédures de contrôle et d'imputation pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison réduisent les réponses multiples à des réponses uniques. En 1981, la résolution des réponses multiples est basée sur la fréquence des langues indiquées par les membres de la famille, alors qu'en 1971 elle est effectuée à partir des langues déclarées.

En comparant les données de la langue parlée à la maison à la langue maternelle, nous pouvons obtenir une indication des personnes utilisant ou n'utilisant pas la langue qu'elles ont indiqué comme langue maternelle.

Toutefois, à cause du processus de traitement, des personnes qui ont indiqué des réponses multiples identiques pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison, peuvent se voir attribuer une langue parlée à la maison qui diffère de la langue maternelle.

Par exemple, si un répondant a indiqué une langue maternelle anglaise ou française, la langue maternelle qui lui est attribuée est l'une ou l'autre, mais non les deux. Parallèlement, la langue anglaise ou française peut lui être assignée comme langue parlée à la maison.

En 1981, les procédures nous révèlent également qu'il y a 22 % des répondants identifiés avec l'anglais comme langue maternelle et le français comme langue parlée à la maison qui avaient indiqué initialement l'anglais et le français comme langue parlée à la maison. Également, 11 % des répondants avec une langue maternelle française et l'anglais comme langue parlée à la maison ont également indiqué le français comme langue parlée à la maison. La même situation s'est produite en 1971, mais les chiffres ne sont pas disponibles.

Les utilisateurs doivent se reporter au Dictionnaire du recensement de 1981 pour obtenir des indications sur les changements intervenus entre 1971 et 1981.



## Personnes nées en dehors du Canada et immigrants

En effet, les personnes qui ont indiqué être nées en dehors du Canada mais qui sont maintenant des citoyens canadiens de naissance ne sont pas considérées comme des immigrants au Canada. Par conséquent, elles n'ont pas à déclarer l'année d'immigration ou leur âge à l'immigration lorsqu'elles s'établissent au Canada de façon permanente. Dans les statistiques du recensement de 1981, ces personnes ont été classées dans la catégorie des non-immigrants; elles n'ont pas à obtenir le statut d'immigrant reçu pour être autorisées à s'installer en permanence au Canada. Par contre, au recensement de 1971, toutes les personnes nées en dehors du Canada ont été classées comme immigrants et ont dû répondre à la question sur l'année d'immigration.

La modification apportée en 1981, laquelle visait à connaître la citoyenneté à la naissance et à faire la distinction entre les Canadiens de naissance qui sont nés en dehors du Canada et les immigrants au Canada, influe sur la comparabilité des données de ces deux recensements. Les notes explicatives de tous les tableaux faisant état des statistiques sur les personnes nées en dehors du Canada fournissent des éclaircissements sur la façon dont les données sur les non-immigrants ont été traitées.

Bien que les produits réguliers de recensement ne présentent que des données sur les immigrants qui sont nés en dehors du Canada, le recensement de 1981 admet que certaines personnes nées au Canada puissent être classées comme immigrants parce qu'elles ont indiqué une année d'immigration.



•  
•  
•  
•

